LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

KOSOVO
LE TÉMOIGNAGE
D'UNE OPPOSANTE SERBE



- LYCÉE DIWAN,
- ENSEIGNEMENT BILINGUE,
- RATIFICATION DE LA CHARTE EUROPÉENNE,
- MODIFICATION DE L'ARTICLE 2 DE LA CONSTITUTION

LA FRANCE JOUE À DÉMOCRATIE FERMÉE ?

EUROPE
13 JUIN
LE VOTE
BRETON

POBL VREIZH

LE PEUPLE BRETON
N° 426 / 15 F
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
JUIN / MEZHEVEN 1999

les bons conseils de tonton job

COMMENT CHOISIR LE PATRON DES BRETONS

Te voilà embarqué dans un grand débat qui déchire ta coopérative agricole : faut-il choisir Saint-Patrick ou Saint-Yves comme patron des Bretons ? Garde la tête froide en suivant mes bons conseils pour tenter de raisonner juste.

Patrick était irlandais et je comprends qu'à travers lui tu veuilles exprimer avec ferveur toute ta sympathie pour les pubs de Dublin. Mais mieux vaut, dans ce cas, t'adresser à la mousse qu'à ses saints. Installe donc directement le tonneau de bière brune sur ton autel personnel, tu verras que les apparitions de Saint-Patrick se feront encore plus fréquentes, une fois la mousse dissipée.

Patrick, c'est bien, mais Erwan de Tréguier c'est mieux : un gars du pays qui, bien que né noble, bottait contre son propre camp en défendant les miséreux. Buvait-il de la Guiness ? A cette importante question les historiens n'ont pas encore totalement répondu. Il se trouve dans le cimetière de Minihy-Tréguier, juste à côté de l'église, un étrange autel, largement percé en son centre. Le jour du pardon, les pélerins courbent l'échine en lui passant dessous. J'ai vu récemment (le 16 mai) le très dévot patron de presse Ouest-Torche risquer le lumbago en y pliant son information. D'ailleurs le lendemain pour fêter l'exploit, son canard sortait une page entière avec 9 photos en page Bretagne, plus une en toutes éditions. Personnellement je pense que si ce trou, au milieu de l'autel, est autant célébré c'est parce qu'il servait autrefois à passer la clef de barrique dans la bonde, quand Erwan mettait en perce le tonneau de cervoise.

Tu vois donc que, par tous les bouts que l'on prenne le problème, on en revient toujours à un dénominateur commun qui pourrait faire l'unanimité des Bretons : la bière. Et tant qu'à choisir une marque, autant en prendre une du pays. Je suggère la Coreff.

Avec Coreff, patronne des Bretons, cela évite l'humiliation d'aller chercher des fonts baptismaux du côté du Vatican, qui aimerait bien chaperonner la Bretagne à l'eau, en nous refaisant le coup du baptême de Clovis. Cela nous obligerait à placer la Bretagne sous le patronage de Saint Lisier, car l'eau bénite, qui assurait autrefois la purification des fidèles, est aujourd'hui tellement gorgée de nitrates que le recteur en vient à dilapider tout l'argent de la quête pour remplir son bénitier d'eau d'Évian.

La laïcité est devenue une valeur des états modernes, les autres continuant à s'entretuer à coups d'épuration ethnique, de fatwas, de bûchers, de voiles et de kippas. Puisque, donc, la bonne cuvée peut se conjuguer avec la modernité, soyons résolument modernes. C'est avec pression, bulles et allégresse que la Bretagne pourra ainsi passer directo de la chrétienté du seizième siècle (avec pape, roi et princesses) à la laïcité moussante du vingt et unième.

Patrick se fête le 17 mars, Erwan le 19 mai. Avec Coreff ce sera fête tous les jours, car chaque Breton se devra d'honorer journellement sa sainte patronne en processionnant sans relâche du café du Commerce au bar du PMU. Le grand prêtre, trônant derrière le comptoir, aura le droit de te sermonner un peu sur la fin, à l'heure de la fermeture, pour te conseiller de laisser ta bagnole sur le parking de l'église.

Plus besoin de te mettre à genou pour adorer Coreff... sauf sur la fin, toujours au moment de la fermeture, pour chercher par terre ta clef de bagnole, qui, la salope, s'était fait la malle dans le dégueulis de kouign amann.

Les forces économiques, qui jouent de plus en plus la carte identitaire, n'auront pas à se plaindre en voyant les Bretons tituber de dévotion. Faire marcher le commerce : c'est là, de toute manière, le but ultime de pas mal de fêtes qu'on nous propose aujourd'hui. Mieux vaut faire court en allant directement au but recherché. Les blablas pieux, enrobant l'opération communicative, ne sont pas indispensables à qui veut tirer une bonne piste.

Aujourd'hui c'est lendemain de fête. On met la pression douce sur la sainte Coreff car, à force de te suivre dans ta dévotion, mon verre plastique à la main, tu vas me faire prendre une brioche de notaire. Direction Saint-Brieuc, un saint irlandais comme Patrick. La laïcité moderne est d'humeur tolérante avec les religions. On va honorer Saint Estèphe, cuvée 81, patron du Bordelais, dans un verre à pied et en cristal, au bar à vin de la rue piétonne. Merci qui ? Merci tonton Job !

Job Kreizbreiz

Souscription

Si l'on peut regretter la disparition de la presse d'opinion dans l'hexagone (malgré bien des subventions), on ne peut que se féliciter de constater la parution régulière (sans aucune subvention) du PB/PV et ceci depuis des dizaines d'années.

Mais nous le savons tous, cette parution mensuelle serait délicate sans vos participations à cette souscription. Continuez donc à contribuer à notre travail de réflexion et d'information. Et encore merci.

P.Y. Gouézec, Guer, 20 F ; L. Philippon, Quimper, 90 F ; Y. Blanchard, Fontenay-aux-Roses, 40 F ; J. Raynaudon, Nantes, 40 F ; C. Jouanno, Lorient, 40 F ; Luc Demon, Dijon, 40 F ; P. Laporte, Plérin, 40 F ; P. Chaussonnaud, La Couronne, 140 F ; M.A. Rouat, Plouhinec, 40 F ; A. Joncquemat, St-Malo, 40 F ; J.Y. Le Morvan, Cavan, 90 F ; J. Querrien, Montfort-sur-Meu, 40 F ; J.Y. Bianvet, St-Grégoire, 20 F ; J. Laferrière, Camors, 60 F ; L. Cleach, Plonéour-Lanvern, 120 F ; J.P. Quemener, Crozon, 40 F ; Er Moulleg Bernez, Norvège, 70 F ; J.N. Magot, Versailles, 20 F ; Per Le Bihan, St-Malo, 20 F ; Pierre Le Rhun, St-Herblain, 90 F ; H. Le Bitoux, Penvénan, 20 F ; G. Guihard, Argenteuil, 40 F ; P. Person, Yffiniac, 240 F ; H. Martin, Trébeurden, 140 F ; J.C. Marchand, St-Pierre Quiberon, 70 F ; J. Martini, St-Malo, 40 F ; J.F. Gillet, Sotteville-lès-Rouen, 40 F ; Y. Mathelier, Paris, 140 F ; P. Le Roc'h, Nantes, 90 F ; S. Massiot, Nantes, 90 F ; R. Caradec, Plougasnou, 20 F. Total mois : 2.030 F. **Total 1999 : 10.429 F**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication : Joël Guégan

Responsable de la rédaction : Ronan Leprohon

Rubriques culturelles : Jean-Jacques Monnier

Responsable de la diffusion : Jean-Yves Drillet

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc. Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

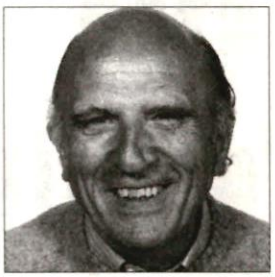
Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 2e trimestre 1999

Sommaire

Juin
Mezheven
1999



Comme l'indique notre couverture, nous avons apporté une attention particulière à la crise de national-jacobinisme aiguë qui affecte en ce moment une partie des politiciens de l'hexagone. Les angles d'attaque sont nombreux : Ronan Leprohon (p. 4), Kristian Guyonvarc'h (p. 7), Ronan Divard (pp. 8 et 9), Yannig Baron, Fanch Kerrain et Jean-Jacques Page (pp. 10 et 11), Milio Laenneg (p. 16) en parlent avec compétence : une telle convergence fait la force de l'U.D.B. Ce numéro du P.B. sera à garder (ou à commander en double) comme un ouvrage de référence pour les luttes des mois à venir...



Par ailleurs, les élections européennes de ce mois sont l'occasion pour l'U.D.B. d'affirmer une position claire (pp. 6 et 7).

Nos chroniqueurs habituels, sérieux ou moins (quoique...) ne sauraient être oubliés : Tonton Job en page de couverture, comme Al Louarn et, bien sûr, Yann Fiévet (p. 14).



Les affaires du monde nous conduisent ce mois-ci de Serbie – avec un témoignage hors pair – en Ecosse, au Pays de Galles ou en Corse. Encore une fois la démonstration que s'intéresser au peuple breton, c'est l'inverse d'avoir des œillères !

Lena Louarn, en breton, nous explique ce qu'est sa nouvelle tâche de présidente de l'Office de la langue bretonne (p. 17). Félicitations et bon courage. Nous savons qu'elle n'en manque pas.

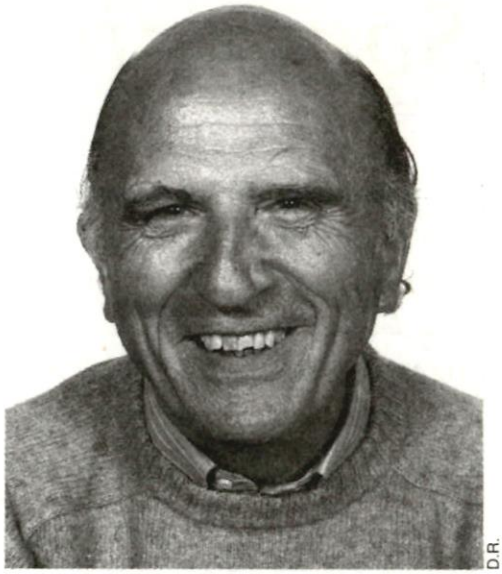


Bonne lecture à tous.

La rédaction du P.B.

Le crédit-photo de la couverture : *La préfecture du Finistère.* Photo Hervé Corbel.

Etre adjoint UDB dans une grande ville de Bretagne



D.R.

Joël Guégan est né voici 64 ans à Lanester. Sa longue silhouette est familière aux militants de Bretagne. Ce professeur de physique et chimie du lycée Dupuy-de-Lôme de Lorient, aujourd'hui en retraite, père de deux grands enfants (25 et 28 ans) est l'homme de toutes les fidélités : fidélité à son parti depuis plus de 30 ans ; fidélité à la ville de Lorient dont il est un élu depuis 1971 ; fidélité à ce journal qu'il dirige et qu'il représenta au Tribunal en 1997 quand les lepénistes attaquaient le P.B. en justice.

Amateur immodéré de (mauvais) calembours, Joël est un homme de caractère, avec un mélange de scepticisme amusé et d'intransigeance sur les principes. C'est un homme de convictions que nous interrogeons sur le métier d'élu.

Le PB : Presque une trentaine d'années que tu es élu à Lorient. Avec des gens comme toi, l'UDB c'est vraiment la stabilité ?

L'Union des berniques, en quelque sorte ? Sûrement un peu ! D'une certaine manière, cela veut dire que l'UDB ne s'est pas assez renouvelée à Lorient. Mais quel parti politique se renouvelle beaucoup actuellement ? Je considère cette situation comme très regrettable. Mais tant de "braves gens" dénigrent les partis politiques depuis si longtemps... Pas toujours avec une innocence parfaite !

Dans mon cas personnel, il est vrai que j'ai toujours cru à l'importance de la politique et donc je ne pouvais abandonner sans avoir le sentiment de me "dégonfler". C'est mon côté bernique.

J'ai adhéré à un seul parti politique, l'UDB, un peu avant mai 68. J'ai essayé d'y travailler, même quand je n'étais pas trop d'accord avec certaines décisions. Ma présence au conseil municipal de Lorient n'a pas été un long fleuve tranquille dans la soumission aux stars locales de la pensée PS. Après deux mandats de conseiller municipal (1971-1983), j'avais plutôt "ma dose", mais l'occasion s'est présentée d'obtenir un "poste" d'adjoint à la Jeunesse et aux Affaires socio-éducatives. Cela s'est terminé par un conflit musclé avec les socialistes au sujet des Centres sociaux. J'ai été réélu en 1989 comme conseiller municipal sur une liste d'opposition (avec entre autres des Verts et des Autogestionnaires...). Puis, après pas mal d'hésitations, l'UDB a décidé de revenir sur la liste de la "gauche classique" en 1995. Et j'ai repris une délégation d'adjoint, à l'Environnement et à la Santé.

Ceux qui accusent toujours l'UDB de jouer les serviles par rapport au PS devraient nuancer leur propos... Encore aujourd'hui, même si ma participation à la majorité municipale ne m'incite pas à faire de la critique quotidienne, j'ai comme l'impression que certains membres du PS ne souhaitent pas me voir prendre la parole trop souvent. Allez savoir pourquoi...

Le PB : Etre élu dans une grande ville, ça te prend du temps ?

Enormément. Certains de mes anciens collègues (profs de lycée) me posent parfois la question rituelle, avec la petite nuance de commisération bébête de ceux qui s'adressent à un "has been" : "Alors, la retraite, ça va ?" Je leur réponds systématiquement que je suis moins en retraite qu'eux. Et c'est vrai que je consacre plus de temps à l'ensemble de mes activités politiques que je n'en consacrais à mon métier – les dernières années au moins.

Pour parler concrètement, je peux citer les contraintes régulières de ma condition d'élu à Lorient : participation aux réunions du bureau municipal en tant qu'adjoint, du bureau du District en tant que conseiller délégué, du conseil municipal, du conseil du District, de la commission Environnement de la ville et de celle du District, du groupe de travail Eau, du bureau du syndicat du Scorff. Il faut y ajouter une permanence chaque jeudi matin, des contacts fréquents avec les services (services techniques et services santé), des réceptions de chantier, des rendez-vous individuels accordés en dehors de ma permanence (demandes d'infos, d'aides, recherches d'emplois), des réunions diverses (avec des entreprises travaillant sur la station d'épuration ou sur les usines d'eau, et avec des associations et des structures travaillant sur la Santé), les réunions du conseil d'administration de l'hôpital, certaines représentations de la ville, des déplacements pour informations ou rencontres (à Vannes, Rennes, Quimper, Brest, Nantes,

Saint-Brieuc, Paris, dans le Nord et même en Allemagne pour des visites de centres de tri des déchets), des rencontres pour essayer de résoudre des problèmes de voisinage (bruit).

Evidemment, il faut encore ajouter la nécessaire lecture de documents, de rapports, de journaux pour assurer une information correcte.

En début de mandat, j'ai également consacré pas mal de temps à des réunions et à des visites de sécurité sur les "établissements recevant du public", ainsi qu'à des commissions d'appels d'offres, toujours aussi fastidieuses par leur formalisme dérisoire. Sur ces deux plans, je suis fortement aidé désormais par deux conseillers municipaux.

A cela évidemment, il faut ajouter les activités pour l'UDB. Et donc au minimum les réunions du Bureau politique, de la Fédération, de la section... sans parler de mes responsabilités de directeur du *"Peuple Breton"* jusqu'au dernier congrès UDB (novembre 98). Aujourd'hui, heureusement, l'essentiel du travail de rédaction est fait par Ronan Leprohon.

On peut comprendre que la place de la vie de famille dans cette aventure n'est pas satisfaisante chaque semaine...

Tout ça pour dire qu'un statut véritable de l'élu ne serait pas un luxe. Un adjoint dans une ville de l'importance de Lorient (un peu plus de 60.000 habitants) ne peut exercer un métier à temps plein sans risquer de devenir une marionnette entre les mains du personnel municipal... ou d'autres élus.

Le PB : Avoir des élus pour l'UDB, ça sert à quoi ?

De mon point de vue, à moyen terme, un parti politique sans élus risque bien de devenir un club de libellules...

Le fait de participer à un conseil municipal, puis à un bureau municipal (réunissant le maire, les adjoints et quelques fonctionnaires) apporte évidemment une masse d'informations importantes sur la vie de la commune, soit directement aux cours des réunions, soit par lecture des documents internes, soit par contact avec des employés municipaux et avec la population.

C'est l'occasion aussi de se faire connaître et de se former au contact de certaines réalités.

Historiquement, si on peut parler ainsi, le fait d'avoir des élus dans des municipalités de gauche dans les années 70 donnait une orientation politique d'ensemble relativement claire. L'UDB ne se voulait pas comme un regroupement de nationalistes primaires, mais comme un parti intégrant de vraies préoccupations sociales et humanistes, dans une perspective anticapitaliste. Ainsi, il y avait accord entre l'UDB et des partis de la gauche pour un grand nombre de choix concernant la politique municipale, dans un climat marqué par un très long pouvoir de droite à Paris. Malgré la fin de la période "romantique", liée à l'arrivée de la gauche "convenable" au pouvoir, la plupart des militants de l'UDB acceptent de travailler avec les municipalités de gauche, même si beaucoup de déceptions se sont accumulées depuis 1981...

Quant aux objectifs concrets que l'on peut essayer d'atteindre, cela dépend du rapport de forces au moment de l'élection municipale... et après. Il est évident que la marge de manœuvre d'un groupe minoritaire reste limitée. Mais comme la loi électorale écrase les minorités, un groupe d'opposition comprenant quelques élus isolés ne conduit pas non plus à une efficacité fracassante...

Actuellement, j'ai quelques responsabilités pour deux dossiers importants, la station d'épuration et les usines d'eau potable. Le travail sur des dossiers aussi techniques donne lieu à bon nombre de contacts et d'informations qui permettent de sortir du champ politique "classique".

Le rôle relativement modeste des municipalités en matière de santé (qui reste pour l'essentiel une responsabilité de l'Etat) donne à l'adjoint à la Santé moins d'initiatives. Cependant, un travail continu et important est effectué par le service Hygiène et Santé de la ville, en matière d'information et de prévention. Par exemple, une rencontre sur les "conduites à risques" se prépare pour l'an prochain.

Le PB : Et la question bretonne, dans tout cela ?

A l'échelle des municipalités, nous n'avons jamais attendu de miracles venant de membres de partis très centralisés dans ce domaine. Bien sûr, il y a des militants de la gauche classique qui sont favorables à la culture bretonne. Ils le disent souvent en fin de repas. Mais les "décideurs" d'un certain niveau sont bien contrôlés, globalement.

Notre présence contribue néanmoins à faire avancer les choses. Est-ce par hasard si le président de Diwan vient de féliciter la municipalité où il y a le plus d'élus UDB, celle de Lorient ?



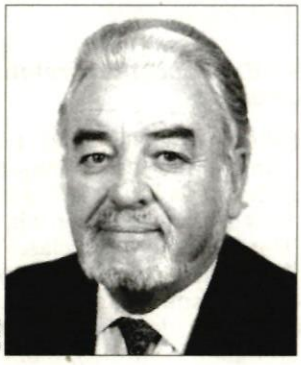
D.R.

Joël Guégan : Avec les services techniques de la ville, à la station d'épuration de Lorient.

Le Festival interceltique de Lorient s'est imposé de lui-même à la municipalité. Peu d'élus de gauche avaient une grande tendresse pour cet événement difficilement "contrôlable". Certains ont compris qu'il fallait faire avec. Et récupérer ce qui était récupérable, à chaque occasion.

Au plan breton plus général, il faut bien constater que le renouveau culturel actuel, associé au bide de la gauche aux Régionales (à cause du coup du mépris fait à l'UDB) incite certains à faire dans le "Breizh typique". Pourvu que ça dure !

Mais on ne peut être clair au plan culturel que si on a fait la clarté sur le plan politique...


D.R.

Lettre à François Cuillandre, député P.S. du Finistère

Dans Cap-Finistère *du 14 mai, tu te scandalises de ce que la droite voudrait "faire de l'incendie criminel d'une "paillote" corse illégale une affaire d'Etat".*

Parce que ce n'est pas une affaire d'Etat ?

Ce n'est même ***que cela****. Quand des gendarmes, sur ordre, incendient un local privé et laissent sur place des tracts destinés à diviser les Corses, ce n'est pas une provocation grave ?*

Et quand on apprend que le chef de cabinet du préfet Bonnet avait envisagé de mitrailler des "façades nationalistes" avec son M.16 personnel, ce n'est pas une provocation grave ?

Et qui voulait-on provoquer, sinon les patriotes corses ?

Il est de bon ton aujourd'hui de lâcher Bonnet le préfet "bunkerisé", comme tu le qualifies élégamment... Mais pour quelles raisons avait-on choisi Bonnet pour ce poste ? Tu as l'air d'oublier que c'est parce qu'il était réputé chez les jacobins pour son combat contre le catalan et les militants catalanistes depuis sa préfecture de Perpignan. Chevènement ne l'avait pas choisi par hasard et il s'en vantait. Avec ce préfet "républicain" à poigne, les Corses n'avaient qu'à bien se tenir !

Aujourd'hui cet écœurant personnage a le culot d'insinuer que ledit préfet aurait agi pour des raisons "psychiatriques". On a entendu ça sous d'autres régimes ! Décidément, de Sadam Hussein à Staline, en passant par Milosevic, ce Chevènement a les références qu'il faut !

Non, Cuillandre, ce combat n'est pas celui de la droite contre la gauche !

D'abord parce que la droite est loin d'être blanche en ce domaine. Récemment Jean Baklouti, un des chefs de la D.S.T. en Bretagne dans les années 70, avouait la responsabilité de son service dans le plasticage de la villa de Francis Bouygues à Saint-Malo en 1972, attentat attribué à l'époque aux "terroristes du F.L.B." évidemment. Il est d'ailleurs révélateur que l'ex-ministre de l'Intérieur, Christian Bonnet, connu pour ses sentiments anti-bretons, soit venu – dans Le Figaro *– au secours du préfet de Chevènement...*

Ensuite parce que face à un scandale politique aussi grave, les ministres concernés auraient démissionné dans la quasi-totalité des pays de l'Europe démocratique. Et le juriste que tu es le sait bien. Encore une fois "l'exception française" ! Pourquoi ? A cause de la Raison d'Etat, de la raison de l'Etat jacobin.

Oui, l'affaire de Corse est gravissime (et elle n'est sans doute pas terminée). Oui, c'est une affaire d'Etat. Non, elle n'oppose pas la droite à la gauche. Elle oppose, de Marie-France Garaud à Chevènement, les nationalistes de l'ultra-jacobinisme aux partisans de la liberté, de la responsabilité et de la démocratie. A chacun de choisir son camp.

Ronan LEPROHON
Membre du Bureau politique de l'UDB

Une large majorité des Français pour la suppression des départements et pour l'autonomie des régions : un désaveu cinglant pour les jacobins

"Tel est pris qui croyait prendre". Le président du Sénat, le RPR Christian Poncelet, aura eu le loisir de méditer cette maxime populaire en prenant connaissance des résultats du sondage qu'il avait commandé à l'IFOP dans le but de prouver l'attachement des Français au département, cette "vénérable institution républicaine" vieille de deux siècles. Réalisé les 22 et 23 avril auprès d'un échantillon représentatif de 961 personnes dans toute la France, ce sondage a démontré le contraire. Payé par les contribuables, c'est finalement un juste retour des choses !

67 % des personnes interrogées estiment qu' *"il faut supprimer l'échelon du département pour donner plus de pouvoirs aux régions et aux communes"*. 70 % des personnes interrogées considèrent qu' *"il faut recréer des pays, c'est-à-dire regrouper entre eux des territoires historiques ayant toujours une cohésion sociale, économique ou culturelle"*. Et 88 % des personnes interrogées (quel plébiscite !) souhaitent que *"les régions aient plus d'autonomie qu'aujourd'hui"*.

Les résultats de ce sondage sont un désaveu cinglant pour les jacobins de droite ou de gauche qui entendent toujours dicter leur loi. Ils montrent le décalage croissant entre gouvernants et gouvernés. Le lobby départementaliste, constitué pour l'essentiel de conseillers généraux de toutes tendances qui s'accrochent à leur poste et aux avantages qui s'y rapportent, devra tôt ou tard se soumettre à la volonté des citoyens.

S'agissant de la promotion des "pays", territoires de projets construits hors le diktat de l'Etat, M. Claudy Lebreton, président PS du Conseil général des Côtes-d'Armor, considérera-t-il toujours que 70 % des Français, et sûrement au moins autant de Bretons, veulent le retour de la féodalité ? Le féodalisme n'est-il pas plutôt le propre de celui qui, s'étant longtemps rêvé calife à la place du calife, se veut roi en son fief ?

Solenn LE ROUZIC



Elections européennes

une fois encore, la Bretagne sans voix

Le 13 juin, pour la cinquième fois depuis 1979, un nouveau Parlement européen sera élu. Et pour la cinquième fois, Bretons, Martiniquais, Occitans, Kanaks, Alsaciens, Tahitiens, Basques, Guadeloupéens ou Catalans seront appelés à choisir entre des listes concoctées par les états-majors parisiens des partis jacobins. Pendant ce temps, 3 millions et demi de citoyens écossais et 2 millions de citoyens gallois éliront respectivement 8 et 5 députés qui les représenteront en tant que tels au Parlement européen pendant cinq ans. Où est la démocratie européenne ?

En 1994, l'Union démocratique bretonne avait été partie prenante d'une liste élaborée en à peine six semaines avec ses partenaires des autres peuples de métropole (Corses, Occitans, Basques, Alsaciens, Catalans, Savoyards, Franc-comtois) mais aussi des amis kurdes et arméniens. Cette liste s'appelait "Régions & Peuples Solidaires". Le résultat électoral fut à la hauteur des moyens financiers engagés dans la campagne (2 millions de francs), c'est-à-dire très faible, mais l'expérience nous permit au moins de pérenniser le réseau. Régions & Peuples Solidaires est devenu une fédération de 11 partis qui s'efforcent de coordonner leurs actions, en organisant notamment une université d'été dont la 4e édition se déroulera à Tolosa/Toulouse, du 18 au 22 août. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. La fédération Régions & Peuples Solidaires permit aussi à l'UDB de présenter 23 candidats aux législatives de 1997 et de bénéficier, quoique modestement, de la loi sur le financement public des partis politiques. Ainsi avons-nous pu, pour la première fois, nous rembourser en deux ans de nos frais électoraux.

L'UDB absente du scrutin

Cette fois, nous avons pris la sage décision de ne pas retenter l'expérience de 1994, sachant qu'il nous serait impossible de franchir le barrage des médias et qu'un investissement financier, même limité au strict minimum, nous plomberait pour plusieurs années. D'autres échéances électorales plus décisives pour la diffusion de nos idées nous attendent : les municipales et les cantonales de 2001.

Ce que nous n'avions pas prévu, c'est que la guerre du Kosovo et la situation en Corse mettraient à ce point en évidence l'inanité des programmes de la plupart des partis français sur l'Europe. A deux semaines du scrutin, on ne peut pas dire que les électeurs se sentent très concernés. A qui la faute ? Depuis 1979, les représentants français au Parlement européen, sauf cas d'espèce, sont d'illustres inconnus qui n'auront jamais de comptes à rendre devant les citoyens. Pourquoi ceux-ci devraient-ils se sentir concernés par ce qui leur apparaît comme un partage de postes ?

Contactée successivement par des amis de Daniel Cohn-Bendit puis par ceux de Pierre Larrouturou (Mouvement pour la semaine de 4 jours), l'UDB a décidé de ne pas donner suite à leurs propositions d'une présence en position symbolique sur leurs listes. Même si la rencontre avec Cohn-Bendit a été chaleureuse, même si nous partageons l'idée que seule la semaine de 4 jours peut permettre que la réduction du temps de travail diminue sensiblement le chômage, nous avons considéré que le peuple breton et les autres peuples de l'Etat français ne pouvaient se satisfaire d'un strapontin sur des listes dont le programme et la composition se définissaient ailleurs. En outre, le comportement des Verts à notre égard ces dernières années, notamment à l'occasion des régionales de 1998, a "refroidi" la plupart de nos militants pour qui ce parti ou du moins ceux qui le représentent en Bretagne ne sont pas dignes de confiance. C'est pourquoi, à la différence de nos amis de Frankiz Breizh mais aussi de nos amis corses de l'UPC ou catalans du Parti pour la Catalogne, nous ne participons pas à la campagne des Verts. Le Partit occitan en fait autant. Cette décision s'est prise dans le respect mutuel et n'hypothèque en rien l'avenir de la fédération Régions

& Peuples Solidaires. L'UDB s'est simplement engagée vis-à-vis de ses partenaires à ne pas polémiquer avec la liste Cohn-Bendit, ce qui n'était de toute façon pas dans ses intentions.

Les votes à exclure

N'étant pas directement impliqués dans ces élections, nous sommes inévitablement amenés à nous positionner par rapport aux listes en présence. Le parti des pêcheurs à la ligne n'ayant jamais été le nôtre, la contestation des partis jacobins ne nous interdit pas de faire le tri entre le très mauvais et le "moins pire".

Les ennemis, de plus en plus déclarés, du peuple breton sont clairement identifiés : ils se trouvent dans le camp des nationalistes français, estampillés "républicains" pour masquer leur intolérance. S'y retrouvent Le Pen, Mégret, Pasqua et de Villiers, caricatures d'une France décatie qui n'en finit pas de vomir son Maurras, mais aussi les amis de Chevènement qui ont condamné dans les mêmes termes que l'extrême droite (pas touche à la France éternelle !) la signature de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires. Le PS a choisi de placer trois amis de Chevènement en position éligible, tant pis pour lui ! L'inconséquence ou la stratégie de l'attrape-tout doit être sanctionnée. La présence de Bernard Poignant en 17e position sur la liste Hollande, où il représente, de l'aveu même des socialistes, non pas la Bretagne mais le "grand ouest", ne change rien à l'affaire. Elle permet simplement de constater que les élections européennes sont encore considérées au PS comme un examen de rattrapage – sans risque ! – pour les recalés des législatives.

L'évolution apparemment positive du PC sur la question des langues est malheureusement annulée par son hostilité maladive à la réunification administrative de la Bretagne. Alors que plusieurs sondages ont apporté la preuve que 65 à 70 % des citoyens de Loire-Atlantique y sont favorables, les communistes, tels les derniers des dinosaures, défendent bec et ongles un découpage hérité du régime de Vichy et qui, soit dit en passant, profite à la droite. Autant dire que l'Europe des peuples et des régions n'est pas pour eux. On ne peut que leur conseiller de nouer quelques contacts avec les communistes de Catalogne et d'Euskadi pour qui le droit des peuples à l'autogouvernement n'est pas que théorique ou réservé à des latitudes plus exotiques.

La liste Bayrou a le mérite de prendre le parti de l'Europe en réclamant les moyens d'une politique étrangère et de sécurité commune qui n'existe encore que sur le papier, mais sur le plan économique elle se situe dans un credo libéral classique. Elle se satisfait d'un marché et d'une monnaie uniques sans convergences sociales réelles ni politique européenne de lutte contre le chômage et la pauvreté. L'Europe de Bayrou, c'est l'Europe du laisser-faire. Sans doute Bayrou pense-t-il que les Etats sont encore là pour poser les rustines.

La liste Laguiller-Krivine est, à l'opposé de Bayrou, celle du contrôle absolu. L'extrême gauche, scandalisée à juste titre par les profits financiers, rêve d'une société où toute initiative personnelle, forcément suspecte, serait soumise à la dictature du prolétariat, une société où les livres de comptes des entreprises, les grandes comme les petites, seraient étalés sur la place publique. Mais si les droits individuels sans les droits collectifs conduisent toujours à l'exploitation des plus faibles, le XXe siècle nous a aussi enseigné que les droits collectifs sans les droits individuels produisent des régimes antidémocratiques et oppressifs. L'inquisition, fût-elle de gauche, n'a jamais libéré les hommes. En outre, loin de ses principes ouvriéristes, LO a su se rendre propriétaire du château de Bellevue et de son parc de 13 ha à Presles (Val-d'Oise), ce qui n'empêche pas Daniel Bensaïd, philosophe et membre du bureau politique de la LCR, l'allié de circonstance, de déclarer à *Libération* (24/5) que "la propriété est un pouvoir despotique, c'est un vol très concret et quotidien". Pas sûr que les 65 % de Bretons propriétaires de leur logement, parmi lesquels de nombreux salariés, et ceux qui aspirent à le devenir s'y retrouvent.

Alors, que faire ?

Si Cohn-Bendit et Larrouturou nous ont contactés, ce n'est, après tout, pas le fait du hasard. Rejeter ces deux leaders parce que les conditions d'un accord avec ceux qui les entourent n'ont pas été trouvées serait une attitude puérile. Même réticents à intégrer franchement dans leur discours l'idée d'une Europe des peuples et des régions, c'est-à-dire une Europe qui équilibre le transfert de certaines compétences à un niveau supra-étatique par un renforcement des régions, ils n'en sont pas moins conscients que les Etats-nations ont fait leur temps et qu'il faut inventer une nouvelle façon d'organiser la vie en société qui soit radicalement différente de celle qui a consisté à concentrer les pouvoirs entre les mains d'un appareil d'Etat. En dénonçant l'impasse du jacobinisme, ils rendent objectivement service à ceux qui se battent pour une libération des énergies en Bretagne. L'un et l'autre conviennent aussi qu'il est nécessaire d'harmoniser les conditions de travail en Europe en agissant notamment sur la réduction effective du temps de travail et de faire converger progressivement les salaires et les minima sociaux vers le haut.

Alors, le 13 juin, en votant Cohn-Bendit ou Larrouturou vous aurez une chance de rester cohérent avec ce que vous lisez dans ces pages chaque mois.

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

CHARTE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LES LANGUES RÉGIONALES :

un révélateur du nationalisme français



Photo Hervé Corbel

En mars dernier.

La signature *a minima* de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires par le gouvernement français, le 7 mai, et la saisine du Conseil constitutionnel par Jacques Chirac, officiellement le 20 mai, posent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses sur les futurs engagements de l'Etat français. Les réactions que suscite cette Charte mettent aussi en évidence l'existence d'un nationalisme français outrancier qui recrute à gauche comme à droite.

La signature de la Charte européenne, créée en 1992, aurait dû réjouir tous ceux qui, depuis très longtemps, militent pour l'instauration d'une démocratie linguistique et culturelle en France. Pourtant en ne signant que 39 des 98 paragraphes de la Charte, alors que le professeur de droit Guy Carcassonne dans le rapport qu'il avait remis au Premier ministre en septembre 1998 préconisait un engagement sur 52 paragraphes, la France reste sensiblement en retrait par rapport aux 18 premiers Etats signataires. Ainsi donne-t-elle le sentiment d'agir davantage pour améliorer son image sur un plan international que pour rompre avec une vieille tradition jacobine et concilier enfin droits individuels et droits collectifs.

Quant à la saisine du Conseil constitutionnel par Jacques Chirac, il convient de relever que cette démarche intervient après que le Conseil d'Etat, saisi par Alain Juppé, eût conclu, dans un avis rendu le 24 septembre 1996, au caractère anticonstitutionnel de la Charte du Conseil de l'Europe, après aussi que Guy Carcassonne, saisi par Lionel Jospin sur le même sujet, eût abouti en septembre dernier à des conclusions inverses mais assorties à la condition d'adjoindre à la signature de la Charte une déclaration interprétative qui revenait quasiment à ôter à ce document international son caractère de protection juridique. Que de tergiversations !

L'initiative du chef de l'Etat peut s'interpréter de deux façons :

– soit Jacques Chirac veut anticiper la saisine du Conseil constitutionnel par au moins 60 parlementaires hostiles à la Charte au moment de son examen par le Parlement en vue de la ratification pour, le cas échéant, soumettre au Congrès un projet de loi portant modification de l'article 2 de la Constitution. Souvenons-nous que l'article 2 stipule, depuis 1992, que "la langue de la République est le français", ignorant par là même les langues régionales ou minoritaires. Si l'hypothèse d'une initiative de Jacques Chirac en faveur d'une modification de la Constitution est la bonne, l'UDB saluera la bonne volonté du chef de l'Etat.

– soit Jacques Chirac spécule sur un avis du Conseil constitutionnel identique à celui rendu par le Conseil d'Etat en 1996, et ce pour se retrancher derrière un supposé "obstacle juridique". Dans cette hypothèse, l'UDB se montrera très sévère car l'obstacle juridique n'existe pas. La Constitution est votée et modifiée, et ce de plus en plus fréquemment (3 fois en moins d'un an), non par des juristes mais par les parlementaires sur proposition du Premier ministre et du chef de l'Etat. Si l'article 2 de la Constitution fait obstacle, comme nous le pensons, à la ratification par la France de la charte du Conseil de l'Europe, il appartient au pouvoir politique d'y remédier. Le problème, puisque problème il y a, est de nature strictement politique et c'est sur ce terrain qu'il doit être solutionné.

Et ce ne sont certes pas les manifestations d'hostilité à la Charte qui contrediront la nature politique du dossier. Dans un élan unanime, ce sont pêle-mêle Le Pen, Mégret, Pasqua, de Villiers, Sarre (du MDC), les trotskystes du Parti des Travailleurs et La Libre Pensée (dirigée par le PT en Bretagne), mais aussi certains courants du PS, qui ont condamné la signature de la Charte par la France, confirmant par là même l'existence d'un front "national-républicain" qui recrute aussi bien à gauche qu'à droite, à l'extrême gauche qu'à l'extrême droite. Est-ce vraiment un hasard si les mêmes se retrouvent pour condamner l'intervention militaire de l'OTAN contre le régime de Milosevic et mettre en doute les témoignages des déportés kosovars ?

Oui, le nationalisme français existe et il se trouve même représenté au sein du gouvernement Jospin.

K. GUYONVARC'H

Le G.D.M.

Le groupement pour les droits des minorités, présidé par Yves Plasseraud, et qui compte dans son comité de patronage Gérard Chaliand, Jean Lacouture, Germaine Tillion, Pierre Vidal-Naquet, dit que les préparatifs de la signature de la charte ont constitué l'essentiel des travaux du gouvernement depuis octobre 97. Que de temps perdu ! Des actions auraient dû accompagner cette signature. En l'absence de telles mesures, le G.D.M. est en droit de penser que cette signature est surtout un "coup politicien" destiné à satisfaire à bon compte l'électorat régionaliste. Il est temps de lever ce doute en annonçant dans la foulée de la signature des premières mesures budgétaires d'une ampleur minimum au niveau de l'Etat. Le G.D.M. se mobilise pour exiger la ratification de la Charte, avec, si le Conseil constitutionnel l'estime nécessaire, une révision de la Constitution et exiger, sans retard, des mesures significatives inscrites dans le budget de l'an prochain, actuellement en préparation.

(14/5/99)

SPÉCIAL JACOBINISME

"Europe et Laïcité" ou le paroxysme de la bêtise jacobine !

Décidément, la bêtise, le mépris et l'intolérance n'ont pas de limites. Il suffit, pour s'en convaincre, de surmonter sa répugnance et de jeter un coup d'œil à la prose que le Mouvement « "Europe et Laïcité", diffuse sur le site web du même nom. Ce mouvement est en fait une émanation de "la Libre Pensée", la secte nationaliste bien connue. On y trouve notamment le texte intégral de la pétition contre la Charte des Langues Régionales, à adresser à Jospin ou Chirac, texte dont nous vous livrons ci-contre le contenu. A côté de l'antienne jacobine classique, on trouve quelques minables arguments où la mauvaise foi la plus crasse (il est bien connu qu'on ne peut à la fois maîtriser le breton, l'anglais et l'allemand) le dispute au poujadisme et au populisme (ça coûte cher au contribuable de base de satisfaire les caprices d'"intellectuels").

Dans l'avalanche de textes que mon imprimante a vomis, je n'ai eu que l'embarras du choix pour constituer un florilège de la bêtise humaine version "Libre Pensée".

"La ratification de cette charte est nuisible pour la France, compte tenu de la situation existante. Elle peut être justifiée dans d'autres pays". Il est rassurant de savoir qu'il existe des Etats où les droits linguistiques des populations peuvent être respectés. Ce n'est pas le cas de la France. La faute à "pas de chance".

"L'Union Européenne souffre à l'évidence d'un handicap culturel de départ : c'est le plurilinguisme qui empêche les éventuels (sic) et futurs citoyens européens de se comprendre, de se découvrir, de se connaître et de vivre ensemble en symbiose civique". Il est fort regrettable que tous ces étrangers parlent des langues étrangères. Comme la symbiose civique serait facile si tout le monde parlait français ! Car il ne saurait être question de se mettre à l'anglais, anti-américanisme primaire oblige : *"le problème est aggravé par le légitime souci, pour de nombreux Européens, de ne pas se laisser dominer par une anglophonie envahissante qui mettrait inévitablement l'Europe en état de soumission à l'égard de la culture anglo-américaine".*

"Le marché du travail étant ce qu'il est, il faut inciter les étudiants à la mobilité en France et hors de France, et non au repli sur une région d'origine ou d'adoption". C'est vrai, à quoi bon apprendre la langue d'une région qu'il faudra à l'évidence quitter ? Quel archaïsme que de manifester quelque attachement à un lieu quelconque ! Mercenaire au service du néolibéralisme, le travailleur-citoyen moderne est condamné à une errance sans fin...

"Quelle aberration, ou quelle inconscience ! Quel avenir civique et professionnel dans l'Europe de demain pour un jeune montagnard ou pêcheur basque, un breton (sic) receltisé, une génération insulaire enfermée dans sa corsitude, un Alsacien empêtré dans son dialecte, un savoyard (sic) réinventant un patois oublié par l'histoire, une jeunesse méridionale réoccitanisée ? Les uns et les autres redevenus des locuteurs culturellement folklorisés et privés d'une maîtrise suffisante des langues vivantes étrangères, pourront-ils s'épanouir comme citoyens d'une Europe délivrée de ses barrières frontalières ? Est-ce grâce aux vertus des dialectes locaux minoritaires que les jeunes s'intégreront aux réalités socioprofessionnelles de l'emploi, telles qu'elles se mettront en place aux quatre coins de l'Europe, ouverte à la mobilité de l'emploi ?" Il faut, en effet, être sérieusement fracassé du bocal pour concevoir l'idée saugrenue d'apprendre le breton aux Bretons, le basque aux Basques ou le corse aux Corses. Et – toutes les statistiques le démontrent – les enfants soumis à un pareil traitement deviennent des handicapés sociaux et culturels. Inaptes à manier la langue française, incapables de balbutier trois mots d'anglais, ils sont condamnés de manière irrémédiable à devenir chômeurs de longue durée dans leur terroir.

"Vivre et mourir dans sa province", est-ce une revendication réaliste et progressiste ?". Bien sûr que non ! Il est bien connu qu'il vaut mieux mourir loin des siens, surtout si c'est pour la République Française. Peut-on rêver plus belle mort pour un Breton, un Basque ou un Catalan que de finir grenadé à Verdun, mitraillé au Chemin des Dames, ou de tomber en Algérie ou en Indochine pour défendre l'Une et Indivisible ?

"Respectons les usages folkloriques lorsqu'ils sont culturellement épanouissants." Je propose que soit créée une commission laïque et républicaine de l'épanouissement culturel pour juger des usages folkloriques qu'il convient de ne pas respecter. On pourra ainsi évaluer de manière rationnelle et scientifique si

Monsieur le Premier ministre (Monsieur le Président de la République)

Il est question que la France ratifie la ***Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires.***

Je vous exprime par cette lettre mon hostilité profonde à cette ratification, motivée par les raisons suivantes :

*1) elle met en danger l'**unité de la République Française**, et l'égalité des citoyens devant la loi et les services publics,*

*2) elle induira pour l'Etat des **dépenses injustifiées**.*

*3) Enfin, il faut encourager les élèves et les étudiants à apprendre les langues des pays européens où ils sont susceptibles de trouver du travail, et non des langues régionales que l'on **cherche à faire revivre artificiellement** pour la satisfaction d'une poignée d'intellectuels.*

Je considère que l'Article 2 de la Constitution qui stipule que le Français est LA langue de la République française doit être maintenu en l'état.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre (Monsieur le Président), l'expression de mon dévouement à la République.

le port de la coiffe ou la pratique de la boule bretonne permettent le même épanouissement culturel que l'écoute des œuvres de Théodore Botrel.

"Le fractionnement linguistique est le dernier avatar des intégrismes, des cléricalismes et des communautarismes déstabilisateurs. On voit déjà se profiler toutes les revendications des minorités confessionnelles, ethniques, dogmatiques et sectoïdes qui justifieront leur virulence au nom du droit de leur micro-culture d'enfermement, à être prise en compte non seulement par les états nationaux qu'ils combattent, mais aussi par les institutions européennes qu'ils espèrent gangrener." Diantre ! C'est l'apocalypse qui s'annonce. Et le plus affligeant est de constater que des francophones participent à ce fractionnement linguistique au détriment des Etats nationaux dont ils dépendent. Pourquoi donc ces communautés ethniques et intégristes du Val d'Aoste, de Belgique, du Jura Suisse ou du Québec n'adoptent-elles pas la langue des majorités italophone, néerlandophone, germanophone ou anglophone de leur Etat ? Le communautarisme déstabilisateur des Wallons et des Québécois constitue un véritable scandale et la "Libre Pensée" a bien raison de dénoncer de tels agissements.

"Les "locuteurs" de ces langues minoritaires peuvent bien s'émoustiller en revendications contestables, leur agitation n'est pas moins vaine et contraire aux évolutions des idées. D'ailleurs les nations affligées de ces morcellements linguistiques sont souvent en situation d'infériorité au regard de l'avenir commun dans le cadre de l'édification européenne." Il est manifeste en effet que les seuls Etats de la Communauté qui ne reconnaissent pas de minorité linguistique – la France et la Grèce – constituent à tous égards des exemples pour tous les pays européens. D'une manière générale, les Etats qui se revendiquent de l'héritage jacobin français, tels la Turquie ou l'Algérie, sont réputés par le monde pour être à la pointe de la démocratie. N'importe quel Kurde ou quel Kabyle vous le confirmera sans peine.

"Le Rapport Poignant appuie sa recommandation de signer la charte sur un argument politique : il souhaite que les Républicains prennent en charge la revendication identitaire, qu'il considère comme le grand défi du XXI^e siècle, afin de couper l'herbe sous les pieds de l'extrême-droite... L'expérience nous a déjà montré que la prise en compte de la thématique de l'extrême-droite pour la déstabiliser est un travail d'apprenti sorcier qui risque de la renforcer." Nous y voilà : les revendications linguistiques sont par essence d'extrême-droite et leurs défenseurs sont des crypto-fascistes. Le Front national réalise d'ailleurs des scores exceptionnels dans toutes les régions où existent des revendications linguistiques, comme en Bretagne !

"Si les assemblées régionales délibèrent dans la langue régionale, l'accès en sera interdit aux citoyens qui ne sont pas membres de la communauté linguistique... La République aura recréé les féodalités." Autant de perspicacité laisse béat d'admiration ! Il est clair en effet que, dès le lendemain de la ratification de la Charte, Josselin de Rohan, Cozan et consorts ne s'exprimeront plus qu'en breton (ils me l'ont d'ailleurs confirmé).

"L'idéologie volkisch, c'est-à-dire de la recherche des racines que le III^e Reich a mise en pratique de la manière que l'on sait, est promue par des lobbies très actifs avec le soutien constant et discret de l'Allemagne.... Ces organismes (Union fédérale des Minorités européennes, Institut international de droit ethnique et de régionalisme, Centre européen pour les questions de minorités), accrédités comme O.N.G. et financés principalement par l'Allemagne, sont animés par des personnalités de droite et d'extrême-droite. Ils n'hésitent pas à considérer les bretons (sic), les corses (sic), les alsaciens (sic), etc. comme des minorités opprimées par l'Etat français." On a beau être pour la symbiose civique européenne, il ne faudrait quand même pas oublier qui sont nos ennemis séculaires. Les Allemands, nazis incurables, tirent les ficelles de l'agitation régionaliste et soutiennent en sous-main les revendications linguistiques. D'ailleurs, tout le monde sait en Bretagne que les comptes de l'U.D.B. sont régulièrement alimentés par des fonds allemands, ce qui permet aux hiérarques du Parti de disposer de rutilantes Mercédes de fonction. Aujourd'hui comme hier, la France demeure une citadelle cernée par une Anti-France qui n'a de cesse de la saper de l'intérieur. Il va falloir sortir Super-Dupont de sa retraite !

"Je ne vois pas pourquoi les lois devraient aider les traditions à se maintenir." Sauf, naturellement, lorsqu'il s'agit des traditions républicaines à la française (un Etat, une langue, un peuple).

"Pour... intensifier encore le retour en arrière, on facilite et on encourage la redécouverte des langues locales abandonnées par l'usage populaire et la tradition républicaine. Et derrière toutes ces menées inciviques, qui trouve-t-on ? Les forces dogmatiques dont, bien sûr, le cléricalisme catholique, qui cependant se prétend rallié à la République laïque !" On se doutait bien que les ramifications d'un complot d'une telle envergure devaient aboutir quelque part du côté du Vatican. Le Saint-Siège est étroitement associé à l'Allemagne nazie et à l'extrême-droite française pour encourager les revendications linguistiques et stipendier ses partisans. D'ailleurs, les manifestants de Carhaix, le 27 mars, auront pu constater de visu la cohue d'archevêques, de cardinaux et autres monsignore mêlés à une multitude de Chouans et de miliciens à chemise brune...

On observera également que nos petits Torquemada de la pensée jacobine ont le louable souci de faire œuvre pédagogique en nous réexpliquant ce qu'est la Laïcité, des fois qu'on ne l'aurait pas bien compris. Il est notamment précisé que c'est l'amarrage à quelques valeurs universalistes : le libre examen, la liberté de conscience et d'expression. C'est aussi la tolérance réciproque... On est heureux de l'apprendre ! Et quelque peu rassurés aussi : peut-être que finalement on échappera à la guillotine et que nos villages chouans ne seront pas livrés aux incendiaires à la Chevènement...

Il est également fort instructif, pour juger des liens et des amitiés dont se prévalent nos Robespierre d'opérette, de jeter un regard sur le carnet d'adresses du mouvement "Europe et Laïcité". En dehors des groupes sectoïdes de la "Libre Pensée" (sic), on note avec intérêt la présence des organisations suivantes : deux courants politiques, "Citoyens solidaires" (Gauche Socialiste) et le "Mouvement des Citoyens" (quelle surprise !), trois loges maçonniques dont le Grand Orient de France, la Ligue des Droits de l'Homme (O tristesse !) et diverses associations d'ultralaïcards et d'avatars des hussards noirs de la République : "la Ligue Française de l'Enseignement", la "Fédération des Conseils de Parents d'Elèves", l'"Union Nationale des délégués départementaux de l'Education Nationale"... Enfin, et c'est sans doute l'aspect le plus stupéfiant, l'un des gourous de la secte (un dénommé Courcelle) semble s'étonner que les positions adoptées par "Europe et Laïcité" ne fassent pas l'unanimité. "J'ai reçu des messages très virulents m'accusant d'être un "nettoyeur ethnique", gémit-il. Sans blague ?

Ronan DIVARD

SPÉCIAL JACOBINISME

La loi Falloux, les Droits de l'Homme et l'autonomie culturelle

Les débats autour de la question du lycée Diwan de Carhaix sont révélateurs d'un certain complexe breton, des contradictions de la "société française" et de bien d'autres tabous tel que celui de la laïcité (fermée ou ouverte). On peut aussi en déduire une certaine allégeance "culturelle" ou "intellectuelle" au pouvoir parisien.

Le financement du lycée Diwan se heurterait à la "loi Falloux" qui n'autoriserait le financement des écoles "privées" qu'à hauteur de 10 % de l'investissement. A la lecture du texte de 1850, aucun article ne permet une telle interprétation, seule la participation aux dépenses de fonctionnement est plafonnée à 10 %.

En date du 6 avril 1990, le Conseil d'Etat a confirmé que l'article 69 de la loi Falloux, n'ayant fait l'objet d'aucune abrogation expresse, **"permet donc aux collectivités territoriales de mettre à la disposition des établissements secondaires d'enseignement privé un local existant et de leur accorder des subventions dans la limite du dixième des dépenses autres que les catégories de dépenses couvertes par les fonds publics au titre du contrat d'association."** La Région et les collectivités locales de Carhaix peuvent donc agir en toute légalité en mettant à la disposition de Diwan le local prévu.

Un Etat de droit incomplet

Evidemment, cette loi n'est qu'un prétexte, les vraies raisons sont ailleurs. En modifiant l'article 2 de la Constitution, le pouvoir avait très clairement signifié qu'il considérait le développement des "langues régionales" comme une menace pour l'Etat. Confrontés au double défi des revendications identitaires et d'une Europe qui s'empare de plus en plus des décisions majeures en matière économique, financière, monétaire, industrielle, nos dirigeants persistent à maintenir, coûte que coûte, une organisation étatique anachronique qu'ils tiennent à pérenniser. Ils auront beau signer 39 ou 52 articles de la charte des langues dites minoritaires qu'ils estiment compatibles avec la Constitution récemment "amendée" leur projet reste invariable : il s'agit d'homogénéiser ce qui est hétérogène, de fondre dans un moule unique les divers peuples qui cohabitent sur le territoire de l'Hexagone. Murés dans la geôle intellectuelle de leur idéologie ethnocidaire, enfiévrés par leur nationalisme aveugle, rien ne pourra leur faire changer de cap en matière de politique linguistique, si ce n'est la lucidité, la vigilance et la détermination d'hommes et de femmes devenus conscients de leurs droits culturels et de la valeur de leur patrimoine.

Si depuis 50 ans aucun gouvernement de "droite" ou de "gauche" n'a modifié cette loi désuète, c'est pour, selon les propos de M. Allègre, ministre de l'Education Nationale, ne pas "modifier l'équilibre entre l'enseignement privé et l'enseignement public". Le sujet est certes à hauts risques. Malgré cela de nombreuses collectivités ont dépassé ce blocage qui relève plus des "us et coutumes" que du droit.

Alors, devant cette question de société, chacun propose sa solution, J.Y. Le Drian souhaite que la question Diwan relève du ministère de la Culture comme l'enseignement agricole relève du ministère de l'Agriculture, mais, une fois Diwan chez Madame Trautman, l'Education "Nationale" se sentirait exemptée de toute obligation... Vu le piège ?

La situation de la langue bretonne ne pouvant s'apprécier sans tenir compte des 40 % d'élèves bretons qui fréquentent l'enseignement privé catholique, Diwan, Div-Yezh, Dihun et l'UGB (association des enseignants de breton) travaillent ensemble sans trop de problèmes, la question de la laïcité dans l'enseignement en breton n'étant pas abordée. **Quand la loi n'est plus adaptée à la réalité, elle doit être modifiée.**

Osons l'objectivité

La déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 interdit toute forme de discrimination, notamment de langue ou de religion (article 2) et affirme dans son article 26 que l'éducation doit être gratuite pour tous et que **"les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants."** Il est sous-entendu que cela doit pouvoir se faire sans conséquences financières pour eux. **Une liberté, sans les moyens de son exercice n'est qu'un leurre.**

En France, les droits de l'Homme se heurtent à la notion de "République". Dans la "tradition" française, pour être "républicain" il faut admettre un certain nombre de postulats produits par "l'école républicaine". L'idéal "républicain" sous-entend qu'en France il ne peut y avoir, ou au moins qu'il ne devrait y avoir, qu'une seule école **"républicaine, laïque et gratuite"**. Cette vision restrictive constitue, une fois de plus en Europe, une **"exception culturelle"**, en opposition radicale avec le respect des droits de l'Homme. L'Etat a d'ailleurs dû progressivement prendre en partie en charge d'autres systèmes scolaires.

Par exemple : les partisans de l'école "unique, laïque et gratuite" savent-ils qu'il existe en France, d'autres manières de vivre la laïcité ? Ainsi, en Alsace-Moselle, région plutôt fortement marquée par le christianisme, le protestantisme et le judaïsme, il n'y a que 3 % d'écoles privées. Cela devrait en satisfaire beaucoup ! Pourquoi cette situation ? A cause de l'Histoire, l'Etat n'a pu y abolir le régime du Concordat. Il en résulte une école "publique, laïque et gratuite" où les enfants peuvent suivre chaque semaine, payées par l'Etat, 3 heures d'enseignement religieux, avec le curé, le pasteur, ou le rabin, voire choisir des cours d'éthique. Peut-on dire que les écoles alsaciennes ne sont pas "laïques" ? N'est-ce pas là une bonne pratique de la tolérance ?

On peut imaginer qu'une conception ouverte de la laïcité supposerait que contrairement à l'Alsace, les cours du rabin, du pasteur ou du recteur relèvent d'un financement privé. Pour le reste, pourquoi les maths, l'anglais, la politesse, le sport, la musique et le breton relevaient-ils de régimes différents en fonction du choix

des familles, dans un Etat qui a pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité ? **L'égalité doit respecter la liberté de choix.**

Tout ce qui est unique : journal, radio, télévision, école, parti, monopoles en tous genres, aboutit irrémédiablement à la sclérose, à l'inertie, au conformisme, au corporatisme, au rejet de l'innovation. Une école unique ne nous semble donc pas facteur de progrès.

Pour une école bretonne laïque et plurielle

La création d'un service public de l'Education en Bretagne dépasserait l'optique précédente et obéirait à ses propres règlements. Ce service public fondé sur les droits de l'Homme et sur une conception ouverte de la "laïcité" serait pluriel. L'Etat devrait transférer les moyens correspondant à sa gestion, tant pour son fonctionnement que pour ses constructions.



Serj Pinaud

Il paraît, en effet, souhaitable de décentraliser le "mammouth" Education Nationale. La construction européenne rend nécessaire une telle réflexion. Comme le soulignait récemment Jean-Marie Colombani dans un article du *Monde* intitulé : *"l'Etat asphyxié"* :

"La France peut-elle davantage continuer de gérer de façon centralisée ce monstre ingérable qu'est l'Education nationale et qui n'a de comparable en termes d'effectifs que ceux de l'armée rouge? En d'autres termes, ne doit-elle pas cesser d'être "nationale" pour survivre dans de bonnes conditions ?" et un peu plus loin : **"Le refuge nostalgique que les uns croient trouver chez Jules Ferry, les autres chez Charles de Gaulle, ne dispensera pas d'une réflexion sur la décomposition du modèle républicain et sa nécessaire recomposition autour d'un Etat qui aura mieux défini son rôle régulateur, et d'une société plus autonome ; et l'on ne voit pas que l'une et l'autre puissent assumer ce bouleversement sans une nouvelle phase de décentralisation qui pourrait commencer par l'Education Nationale."**

Certes, nous savons bien que la bataille sera rude. Cette Bastille sera plus difficile à conquérir que celle de 1789, car l'Etat a tenu jusqu'ici à exercer un contrôle rigoureux sur l'école.

Nul n'ignore que le ministère dit de l'Education "Nationale" ne se borne pas à instruire, c'est-à-dire à transmettre impartialement un savoir, mais qu'il se réserve aussi la mission d'éduquer et par là qu'il vise à incorporer à la personnalité de chaque élève, sa propre conception de la réalité et le comportement "ad hoc". Son objectif principal est la propagation de "l'idéologie nationale" à tous les petits hexagonaux.

N'y a-t-il pas là un risque d'abuser de l'enfance et de la jeunesse en substituant le mythe à la réalité. Pierre Nora, que l'on ne saurait taxer de provincialisme, le montre bien dans "Les lieux de mémoires". Dans le tome 1 de *"Lavisse instituteur national – Le petit Lavisse, évangile de la République"*, il écrit : **"Chez Lavisse le devoir patriotique est le corollaire de la liberté républicaine. L'histoire de France n'est, à bien des égards, qu'un répertoire d'exemples pour le manuel d'instruction civique."** En d'autres termes, c'est tout le contraire d'une invitation à la connaissance historique, cela ressemble davantage à une prédication.

Contrairement à ce que beaucoup affirment, ce n'est pas le caractère **"confessionnel"** qui gène l'Etat, mais l'aspect **"privé"** ou "libre" comme on disait autrefois. A chaque fois que l'Etat ou la République ont accepté des "concessions" ou des "avancées", c'était en obtenant en contrepartie un encadrement, un contrôle, une restriction de la liberté de plus en plus forts. L'Etat s'accommode bien des religions, parfois même très bien, par contre, le sens de l'Histoire de France, la diffusion de la langue unique, le préoccupent bien davantage.

L'Etat a dû confier la construction des lycées aux Régions, celle des collèges aux départements, celle des écoles aux communes. Il a, par contre, gardé ce qui pour lui est l'essentiel : **la détermination des programmes.**

La Région pour sortir de l'exception "culturelle" française : l'autonomie culturelle

L'enjeu consiste à bâtir une école bretonne, respectueuse des Droits de l'Homme, qui mette en place une laïcité ouverte, plurielle, dans le respect de la diversité historique, linguistique, religieuse de chacun.

Ceci nous semble un objectif de société important et commun à tous les Bretons. Cette école ne se construira pas en niant les autres systèmes scolaires existants en Bretagne, mais, son statut régional lui donnera la souplesse et l'adaptabilité indispensables à l'ouverture au monde. Elle pourrait devenir l'école de l'avenir.

Yannig BARON
Fanch KERRAIN
Jean-Jacques PAGE

RECTIFICATIF – Dans notre dernier numéro *"Des Bretagnes où les déséquilibres s'accentuent"*, la population de la zone de Guingamp en 1990 est indiquée : 91.725 habitants. Il faut lire 88.907 et la baisse de 1990 à 1995 est de – 1,14 % et non de – 4,18 %. Totaux et moyennes inchangés.

Insertion sociale et culture bretonne

Abordé de façon exploratoire par l'Association "Kinnig" et la Caisse d'Allocations familiales du Sud Finistère, au cours de journées d'études organisées en 1996 et en 1998, ce thème fut repris lors d'une rencontre le 6 mai dernier, à Ploubezre, près de Lannion. Ce sont des professionnelles de la Solidarité du Trégor qui bâtirent ce colloque en s'inspirant de leur pratique. En effet, elles constataient chez certains usagers des difficultés de communication, une tendance au repli sur soi, parfois un manque d'autonomie, des problèmes psychologiques et psychiatriques importants, enfin un matriarcat aussi discret qu'omniprésent. Elles s'interrogeaient par ailleurs, sur le manque de reconnaissance culturelle de ces usagers, les conséquences de l'interdit du bilinguisme sur la structuration psychosociale des groupes et des individus, et sur la retenue très marquée dans l'expression de ses sentiments. Partant de ces constatations, ce groupe de travail notait a contrario des éléments positifs récents : renouveau d'un fort courant culturel breton dans le Trégor, absence de désocialisation de la population, intégration des éléments extérieurs à la région.

Ce colloque avait donc un fil conducteur : celui du paradoxe d'une culture bretonne vécue à la fois comme frein et facteur d'une dynamique d'insertion sociale. Les professionnels de l'insertion étaient donc conviés à cette première rencontre, afin d'identifier les composantes de la personnalité bretonne, par une sensibilisation à sa constitution historique et aux conséquences de l'interdit de la langue.

Le premier intervenant, Fañch Morvannou, auteur d'une méthode Assimil de breton et d'un ouvrage intitulé : *"Le breton, jeunesse d'une vieille langue"*(1) inaugurait devant 200 professionnels la journée en rappelant avec brio et conviction que cette langue fut longtemps celle des plus humbles. Et d'avoir été méprisés, d'avoir souffert de renier une partie intime de leur personnalité n'a pas conduit les bretonnants à avoir une bonne image d'eux-mêmes. L'effervescence culturelle et économique actuelle s'accompagnera-t-elle d'un renouveau linguistique ? L'avenir répondra, conclut-il.

Gérard Prémel est sociologue. Il fit en 1995 une étude remarquée sur "L'anamnèse d'un dommage, ou comment le français est venu aux Bretons". Son exposé fut douloureux et passionnant, lui-même étant "partie prenante de sa propre analyse". Il remarqua en préambule que si le discours unitaire du jacobinisme se déclare pour la diversité, c'est en réalité "un repli du même sur le même". Ce discours a engendré une logique qui a organisé la démission des bretonnants vis-à-vis du breton, attitude qui se transmet d'une génération à l'autre. Le résultat de cette politique fait que la langue bretonne n'a plus de sens dans l'espace public. Et cette perte de sens a gagné aussi l'espace privé. Comment ? Le lieu public par excellence étant l'école et l'instituteur représentant un "sur moi" étatique, la diffusion de valeurs négatives dans l'élaboration symbolique de la personnalité des enfants, comme l'enseignement de la délation, l'apprentissage de la honte, provoque une blessure qu'on ne peut nommer. Pire, cette mutilation non-avouable entraîne une identification à son agresseur (comme dans certaines situations de prise d'otage !).



Photo "Le Trégor"

Forum de Ploubezre.

Cette politique a provoqué une rupture entre la langue, outil social, et la langue, moyen d'expression des sentiments et de l'affectivité. L'efficacité de la pédagogie mise en place par la politique française a fait des bretonnants des étrangers vis-à-vis de leurs propres enfants, et vis-à-vis d'eux-mêmes. Car le facteur fondamental de construction identitaire que constitue la langue a été cassé. Le lent processus de réappropriation auquel on assiste actuellement sera déterminant pour l'avenir. Mais tant que le mouvement social qui porte aujourd'hui les valeurs bretonnes ne sera pas assez fort, alors les Bretons resteront dans une valorisation narcissique de leur culture, estime-t-il. Toutefois, des événements comme l'arrivée prochaine de T.V. Breizh, qui inaugurera l'irruption d'un espace public, véhicule de valeurs bretonnes positives, dans la sphère privée, peut accélérer une réappropriation collective de soi-même, à l'image du fest-noz, qui réconcilie l'élément social et la dimension culturelle de "l'intelligibilité du monde".

Francis Favereau, le "père" du dictionnaire du même nom, décrivait l'après-midi le comportement de trois générations à l'égard du breton et du changement de langue. Brillant analyste, l'orateur sut brosser en quelques tableaux clairs et pleins d'humour la coexistence complexe de comportements différents vis-à-vis des valeurs bretonnes, en fonction des générations.

Les organisatrices avaient eu la bonne idée de conclure cette première journée de réflexion en invitant le jeune président de l'association Gwal Spered, Arnaud Toudig. Celui-ci exposa, en termes émouvants, l'odyssée d'une association organisatrice de festoù-noz, de "bouloù-noz", qui rassemble maintenant une quarantaine de membres, soudés par l'amitié et l'amour de leur pays. Paradoxe de cette journée si riche, l'assistance put même y entendre en conclusion des propos d'Arnaud Toudig cette confidence : "J'ai honte de ne pas parler breton !"

Alain KERVERN

(1) Cet ouvrage est en vente à la "Librairie du PB". Voir en couverture.

Pasqua, l'ami des cochons ?

Charles Pasqua tenait meeting à Lorient jeudi 29 avril. Pour annoncer cette manifestation, un tract circulait en ville depuis plusieurs jours, signé de la main de l'illustre lui-même.

Fidèle à son personnage pagnolesque, Pasqua a le mot pour rire quand il écrit : *"Vous savez les efforts que j'ai déployés quand, en charge de l'aménagement du territoire, j'ai voulu rééquilibrer les régions françaises et aider celles qui, comme en Bretagne, connaissent des difficultés"*. Pasqua est bien le seul à se souvenir qu'il fut dans un passé récent ministre en charge de l'Aménagement du territoire. Mais nul n'ignore parmi les étudiants, notamment parmi ceux de Lorient dont l'université est la moins bien dotée en postes d'enseignants et en personnel administratif et technique, que ce cher Pasqua qui est toujours le président du Conseil général le plus riche de France, les Hauts-de-Seine, s'est offert avec l'argent des contribuables une université privée largement surdotée. Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Les Bretons qui, comme les éléphants, ont de la mémoire n'ont pas oublié non plus que ledit Pasqua, le soir du référendum sur le traité de Maastricht, excédé par les 60% de oui en Bretagne, chantonna devant la presse audiovisuelle : *"Les Bretons c'est comme les cochons, plus ça devient vieux, plus ça devient bête..."* Ritournelle qui n'était pas sans rappeler celle qui avait cours quand Pasqua portait encore des culottes courtes : *"Les patates pour les cochons, les épluchures pour les Bretons"*.

Il est vrai que le pays d'Alexis Gourvennec, de Guillaume Roué et d'Anne-Marie Crolais, grands manitous médiatiques du lobby porcin, s'est taillé une solide réputation cochonnière. Mais de là à tolérer qu'un ancien vendeur d'anisette, activité fort honorable au demeurant mais dont le caractère intellectuel nous avait échappé, ravale les Brętons au rang de quadrupèdes de basse-cour... Aussi, quand Pasqua donne du *"Chers amis bretons"* à l'entame de son message aux Lorientais, on se dit qu'il y a des coups de pied au jarret qui se perdent.

Kristian GUYONVARC'H

Marinière et galettes

Madame Yolaine Delabigne, chroniqueuse à Inter et France-Info, se confiait début mai à *Fémina*, un supplément hebdo du *Télégramme*. La dame – qui est hyperbranchée – disait tout son plaisir de vivre dans sa propriété familiale des Côtes-d'Armor et de travailler à Paris. Elle disait aussi ce qu'elle déteste, entre autres : "Le parisianisme et son contraire. Ce débat Province-Paris est totalement périmé. Il n'y a pas que des gros ploucs en province (...)". Ouf ! Merci Madame.

De la même : "Je ne supporte pas la Bretagne-Breizh. Il faut arrêter de servir des trucs ringards genre marinière et galettes."

On s'excuse, Madame. On est flatté que vous ayez choisi notre pays pour résider. Mais, nous, c'est pareil : on n'aime pas les Parisiens-Parigots mais, voyez-vous, on supporte...

Ronan PAGAN

De l'Etat pénal à l'Etat carcéral

Rentabiliser la prison ?

Dans l'Etat en mutation, le choix de l'hyper-répression au détriment de la prévention, se caractérise partout par l'allégement des dépenses à caractère social (recul de l'Etat-providence) et l'alourdissement des dépenses à caractère pénal (retour en force de l'Etat-gendarme et/ou invention de l'Etat-maton). Car l'Etat pénal comme système politique d'une société qui renonce définitivement à combattre ses inégalités, cela coûte cher, très cher. Les Etats-Unis, où l'Etat social n'a jamais fondamentalement existé, ont pris une large avance sur le chemin qui mène à l'Etat pénal. Là-bas les prisons regorgent. De tous les pays développés, c'est celui où le taux d'incarcération est de loin le plus élevé. Au cours des quinze dernières années, de très nombreuses prisons y ont été construites afin d'accueillir les petits et moyens délinquants toujours plus nombreux et toujours plus lourdement condamnés. Si le taux de chômage américain est bas, c'est en partie parce que les prisons sont pleines de ceux qui au dehors pourraient être considérés comme chômeurs.

Comment ce pays, certes le plus riche de la planète, finance-t-il ce système pénitentiaire hypertrophique ? N'oublions pas que nous sommes au paradis de la libre entreprise, dans le temple du capitalisme sans état d'âme. La construction et la gestion des prisons sont, de plus en plus souvent, confiées à des firmes privées. Dans certains Etats, des hommes politiques rêvent de céder au privé la totalité du système pénal y compris donc, en amont de l'incarcération, l'organisation et la tenue des procès. Ils y parviendront sûrement, leurs électeurs trouvant de plus en plus souvent que la mise à l'écart des déviants coûte décidément trop cher. Le privé ira-t-il, en aval de l'emprisonnement, jusqu'à s'occuper de réinsertion ? Il est permis d'en douter !

Mais pourquoi être aussi pessimistes ? Les firmes du secteur de l'incarcération font d'ores et déjà de la réinsertion. Et par le travail s'il vous plaît ! Une société qui se passerait des avantages à retirer d'une concentration importante de personnes désœuvrées serait une société gaspilleuse et fort peu avisée. Quand on a sous la main une main-d'œuvre gratuite ou presque, on l'utilise. Et pas à rempailler des chaises ou à bricoler pour que le temps passe plus vite. Non, pour répondre aux vrais besoins de l'économie et de grandes firmes soumises à la concurrence toujours plus vive en ces temps de mondialisation.

C'est ainsi qu'une part importante de la gestion des réservations d'American Airlines est réalisée par les détenus d'une prison du Nebraska. Allez ! la guerre des prix est si rude dans le transport aérien ; il faut comprendre. Il ne s'agit là que d'un exemple parmi beaucoup d'autres dans un pays en marche vers la société carcérale. Comment qualifier autrement une société dans laquelle les pauvres sont de plus en plus fréquemment jetés en prison pour y être durement exploités tandis que les nantis s'enferment dans des prisons qu'ils se sont choisies pour se protéger des déshérités non encore appréhendés ?

Espérons que nous ne céderons jamais à cette tentation terrible de copier un aussi funeste modèle. Déjà l'Angleterre se laisse séduire. Le travaillisme de Tony Blair est bien curieux ! Ailleurs en Europe saura-t-on tourner le dos à des dérives si honteuses ? La vigilance s'impose. Que nos "petits sauvageons" ne triment jamais derrière les barreaux pour Pinault, Messier ou Lagardère !

Yann FIÉVET



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Treger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Navet rann :

En anv an tad, ar mab hag ar mestr bihan.

Gant an nevez-hañv eo deuet amzer ar pardonioù, an adpardonioù hag ar c'hoarioù hengounel.

E Plouarmel evel e meur a barrez a Vro-Dreger eo chomet bev c'hoarioù Breizh ha dreist-holl ar c'hoari boulloù. Da geñver ar pardon e vez bep bloaz teir c'henstrivadeg, d'ar sadorn, d'ar sul ha d'al lun. Unan e penn-ouzh-penn hag an div all, daou ha daou.

Abaoe un toullad bloavezhioù ne vez ket ret ken adober an alezioù gant plenken bewech a-raok ar genstrivadeg rak bremañ ez eus en darn vrasañ eus ar parrezioù un dachenn alezioù boulloù.

Ar re-mañ ne vezont ket graet ken gant plenken met gant plakennoù simant prest da empran an eil en eben. Pennoù an alezioù, avat, a vez graet gant koad rak a-hend-all e vefe torret ar boulloù. Gwechall e veze turgnet ar re-mañ e koad ar vro, koad kalet, peurvuiañ beuz pe ivin. Diwezhatoc'h e vezent graet gant koad eus ar broioù tomm, gaiak. Bremañ, avat, ne vez gwelet nemet boulloù e plastik o tont dalc'hmat pe dost eus Bro-Italia. "Strada" ha kement 'zo.

Alies e Bro Dreger e vez lakaet un tamm plom er voull abalamour dezhi da vont war du-pe-du pe da c'hoari an dro d'ar boulloù all hervez youl ar c'hoarier. Evit plomañ ur voull e vez graet un toull enni da gentañ gant un talar-tro hag ul loa-vouched. Goude e vez garanet diabarzh an toull gant un tarod kuit d'ar plom da zont er-maez. War-lerc'h e vez teuzet un tamm plom war an tan ha skuilhet e-barzh an toull gant ur seurt kloge vihan. Pa vez yen ar plom e vez divarvet tro-zro dezhañ gant ul livn.

Evit dougen ar boulloù hag ar mestr bihan e veze implijet kent ur roued graet gant storeennoù ler ha gwerzhet da heul ar boulloù pe ur roued graet er gêr gant tammoù korreennoù dornerez.

Bremañ e vez implijet seier bihan plastik, warne bruderezh a-bep-seurt !

En desped d'an holl cheñchamantchoù-se eo chomet ar c'hoari boulloù breizhek tost a-walc'h eus ar pezh a oa gwechall ha disheñvel eus "ar pétanque" a zo siwazh o krignat dezhañ e dachenn deiz-ha-deiz.

Hiziv, deiz adpardon Plouarmel emaer gant ar c'hoariadenn ziwezhañ. War an alez niverenn tri emañ ar skipailh "Evel ma kari", Sidaner tad ha mab a C'hlizarc'hant a-enep d'ar skipailh "Pourquoi pas ?", Aleksi Morvan ha Yann-Baol Person, lesanvet "Jezuz" eus Langawan.

– Petra 'zo kaoz e vez graet Jezuz dioutañ ? A c'houlenn un arvester gant e amezeg war vord an alez. Daoust hag eñ 'eo abalamour eo heñvel ouzh Doue Pleuveur pe ouzh un "ecce-homo" ?

– N'eo ket se, eme egile. Roet eo bet al lesanv-se dezhañ abalamour e ra sin ar groaz gant e voull a-raok tennañ a dach. Taol pled hag e weli bremañ-souden.

Da c'hortoz e oa ret d'an arvesterien chom sioul ha difiñv war vord an alez rak bec'h e oa etre an daou skipailh hag inervet ar ch'oarierien. Ouzhpenn-se e vanne an heol o vont da guzh skeudennoù an arvesterien war an alez, ar pezh a lakae ar c'hoarierien diaes pa fiñve hini pe hini eus an dud a oa bodet niverus en tu-se d'an alez.

– An hini kentañ a fiñvo en do ma dorn war e c'henou, en doa lâret Aleksi Morvan d'an dud pa oa o vont da dennañ.

Ha bremañ ne vije klevet netra ken rak an holl amañ a ouie e oa barrek Aleksi da ober ar pezh a lâre, feulz evel ma oa. Ne veze klevet netra, eta, nemet er pellder tren bihan Pempoull o tremen war bont Fri-an-daou-dour.

Gant "Evel ma kari" e oa al lañs 11 da 7. Abaoe ul lajad e oa sac'het "Pourquoi pas" e-barzh an toull seizh, ar pezh a zo seblant fall evit ar c'hoarierien boulloù. Div wech en doa taolet Jakez ar Sidaner ar mestr bihan. Ar wech kentañ e oa re hir, an eil e oa re dost d'ar planken hag en taol-mañ ?

– Re verr, eme Aleksi Morvan ! Un taol seurez. N'eus ket tremenet hanter an alez. Ro anezhañ din.

Dre m'en doa c'hwitet Jakez teir gwech e oa bremañ an dorn d'ar skipailh all. Hag Aleksi da gemer e amzer ha war e bouez da daol ar mestr bihan war un tamm tosenn vihan a oa en alez hag a oa kustumet diouti.

– Anavezout a ran an taol, emezañ d'e gomper a vouezh izel.

Ha neuze gant ampartiz ur c'hoarier kozh e lakeas e voull da heuliañ ar memes hent hag ar mestr bihan.

– War e gein ! emezañ en ur ober div gammed war-raok.

– Mat kaer ! eme Yann-Baol.

– Deus dezhi Jakez ! eme Herve ar Sidaner d'e vab.

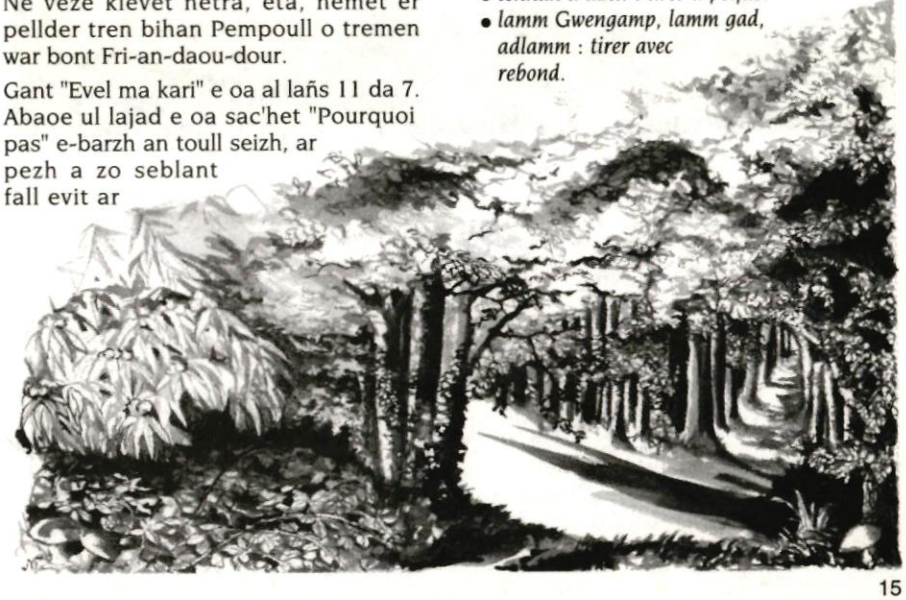
Jakez a gemeras e ziv voull hag a dennas unan a dach. C'hwitet ! unan all a lamm Gwengamp. C'hwitet, adarre !

– Biskoazh kemend-all, eme e dad. Ret e vo dit prenañ lunedoù, 'm eus aon !

(*Da vezañ kendalc'het*)

Notennoù :

- *tennañ a dach : tirer à poque.*
- *lamm Gwengamp, lamm gad, adlamm : tirer avec rebond.*



REPUBLIKANED PE NASIONALISTED ?

Peadra 'zo da vezañ heuget pa weler emzalc'hioù zo er mare-mañ. Taget e vezomp dre gomz, dre skrid met ivez es-fetis (dalc'homp soñj eus ar pezh a ra ar PS e Kreiz-Breizh hag eus ar pezh a vez graet da z-Diwan). Ul lodenn-vras eus an tagadennoù-se a vez graet e anv Republik pe – ar souezhusañ ! – en anv an demokratelezh (ar stumm demokratelezh a zifenn an archerien e Korsika marteze ?). Pa greder lavaret n'eus eus an darn vrasañ eus an dud-se nemet nationalisted (implijout 'ran ar stumm-se a-ratozh), e weler dilennidi 'zo o kemer un neuz feuket.

Ha koulskoude... Petra vezer pa nac'her degemer – hep lakaat rummad ebet a-us d'ar re all – ar sevenadurioù disheñvel ? Petra vezer pa nac'her gwirioù mab-den e anv n'ouzer ket peseurt sell war an hollvedelezh ? Petra vezer pa lavarer hep mezh n'eus nemet un doare da dizhout an hollvedelezh : bezañ gall ? Petra vezer pa greder lavarout he deus an hollvedelezh ur yezh : ar galleg ? Petra vezer pa lavarer ez eus is-yezhoù (hag is-pobloù) ?

Arabat meskañ demokratelezh ha republik. N'eo ar Republik nemet ur stumm da aozañ ar Stad, kalz donoc'h eo an demokratelezh. Lavaret a rae Loeiz XIV "me eo ar Stad", hep an demokratelezh a rofe dezhi he ster gwirion n'eo ar Republik nemet relijion ar stad gant " ar Stad eo ar Stad" pe, gwelloc'h, "ar stad-c'hall eo ar stad parfet" evel ger-stur. Hag evel pep relijion he deus homañ hec'h iñtegristed.

Lod eus izili ar PS hag ar PC, an MDC, tud Pasqua ha de Villiers, al "Libre pensée" (ha na seblant nag ur gwir preder na gwall zieub...) strolladoù evel tud "Charlie-Hebdo", an holl re a sav a-enep sinadur ar Garta (a zegaso ken nebeut a-dra koulskoude !), ul lodenn vat eus an tudehoù klasel a nac'h Europa a zo nasionalisted tost ken gwazh ha Le Pen, Megret hag ar re all dre ma'z int pilpousoc'h ha kuzhet a-wechoù dindan menozioù a seblant brokus. Tud evel-se a doull o hent e broioù all da heulieren Milosevic... Poent eo diskoachañ anezho.

Adlennomp levr Morvan Lebesque "Comment peut-on être Breton ?" hag en doa evel is-titl "Essai sur la démocratie française", arabat ankouezh "Paour kaezh Galloued ! Ouzh ho lenn e kredfer n'o deus demokratelezh ebet !" N'o deus ket : bez o deus "ar Republik" ha n'eo tamm ebet memestra" (p.138) ; "Komprenet eo bet, setu ar goulenn : Penaos e c'heller bezañ gall ? pe, gwelloc'h c'hoazh, hag evel-se e termener an demokratelezh : penaos gellout bezañ, e-touez ae re all, eñ e-unan ?" (p.10). Sellit pajenn 133 penaos e varne Karl Marx izili gall an Etrevroadel, lennit, gant spont, pajenn 134 penaos e rakwele Zola dazont ar Bed : "deiz hirgortozet distro an oadvezh aour p'o devo kendeuzet an holl nerzhioù a-stroll en ur vroad veur, pa ne vo harz ebet ken, pa vo ar galleg mestr war ar bed".

Kilstourmerien, fanatiked relijiel, nasionalisted, enebourien d'an demokratelezh ha da wirioù mab-den a zo dirazomp. Dañjerus int. Ar stourm evit an demokratelezh eo hon hini ; ar stourm evit an hollvedelezh wir diazezet war an doujañs da bep hini ha da bep sevenadur eo hon hini ; ar stourm evit gwirioù hiniennel, sokial ha sevenadurel pep bugel-den eo hon hini. Skoazellomp pep den ha pep menoz a ya war an tu mat, diskoachomp an holl re a glask sachan ar bed war-du teñvalijenn an nac'h, an heñvelekaat, an dispriz hag ar c'horvoiñ.

Milio LAENNEG

TOUR-AVEL E PENN-AR-BED



Photo Per Kersale

Trolinenn moan an tour avel war ar Menez Bras e Dineol.

Pep hini a oar eo war an uhel e vez santet ar muiañ an avel. Goûd a reer e ra droug an avel pa c'hwezh re greñv. N'eo ket plijus chom re hir amzer e lec'h e chwezh. Perzhiou fall a vez kavet dezhañ eta. Perzhiou mat en deus ivez.

An den en neus gouezet tennañ profit deus e nerzh evit produiñ tredan en ur sevel touriou avel. Betek hen en hor bro n'eus ket bet kalz a dud o vont war an hent mañ. Sonj n'eus an dud c'hoazh deus unan hag n'eus diskouezet beg e fri en aer enez Eusa un nebeut bloavezioù 'zo. Siwazh an avel a zo deut a benn deus outan en nebeut amzer. Petra sonjal eus se ? An dichañs marteze : an danvez implijet a oa hedorr. Pe un doare da lakaat an dud da gaout disfiziañs e seurt benveg : bez zo bet ur mare ne oa ket tu da sonjal produiñ elektrisite nemet gant an nukleel evit un den modern.

Cheñchet eo tamm pe damm spered an dud e keñver ar mod da gaout energiezh. Bremañ e vez doujet muioc'h muiañ eus interest mab den hag eus an endro. Produiñ elektrisite dre nerzh an avel a zo posubl war an dachenn deknikel. War an dachenn ekonomikel ez eo un afer all : E.D.F. a bren ar KWh o tont eus nerzh an avel 35 santim a drugarez d'ur programm anvet Eole 2005 ; 25 santim hep sikour ebet, tra ma koust ar KWh avel 40 santim.

E bro Alamagn e vez prenet ar KWh avel 59 santim.

E bro Danmark e vez prenet ar KWh avel 50 santim.

E bro Holland e vez prenet ar KWh avel 42 santim.

E Dineol ez eus bet savet un tour avel d'an 23 a viz Meurzh 1999. Frederic Cordelle ijinour deus Brest ha Jacques Quantin deus kevredigezh «association éoliennes en Bretagne» o deus kaset ar raktres da vat. Hepdale e vo lakaet an tour da broduin tredan a servijo da 200 tiad. Mont a ra en dro an tour avel azaleg 18 Km/h a dizh gant an avel ; herp a ra pa vez tizhed 90 Km/h gantañ.

An tour avel mañ n'eo ket nevez : deut eo eus bro Holland e lec'h n'eus troet 2 vloaz. Uhelez an tour avel : 28 m.

Per KERSALE

Pennad-kaoz gant Lena Louarn, Présidantez Ofis ar Brezhoneg

P.V. – Da gentañ, Lene, piv oc'h c'hwi ? Penaos oc'h deut d'ober war-dro ha da zifenn ar brezhoneg ?

Ganet on e bro Pariz, ha desavet on bet betek va 12 vloaz e Keranna, ul lec'h evit ar Vretoned divroet goude ar brezel. Savet on bet e brezhoneg gant va zud asamblez gant va 5 breur ha 4 c'hoar. Stourmerien e oa eus va zud (desket ganto brezhoneg pa oant krennarded). N'em eus ket soñj bezañ prederiet war va stad a vrezhonegerez vihan, naturel e oa evidon : «Kouezhet e oan e-barzh». Plegañ traktoù Skol Ober am eus graet a-raok deskiñ skrivañ d'am soñj. Plijet bras e oan oc'h heuliañ va zad, Alan al Louarn, un tamm pep lec'h er gouelioù pe emvodoù Bretoned Pariz. Kalz am eus desket ivez e-pad kampoù Hañv KEAV. Graet e veze war-dro bugale ar stajidi. Aze em eus kroget da zeskiñ skrivañ ha lenn brezhoneg, studiet istor Breizh, douaroniezh, hag un nebeud prantadoù preder a oa bet savet ivez evit ar grennarded. Kalz estlamm am boa evit Vefa de Bellaing, renerez KEAV. Gwelet a raen anezhi o ren ar staj bep bloaz, labourat ha bizskrivañ en noz, bepred seder daoust d'an trubuilhoù ha kudennoù a c'helle sevel e kerz seurt stajoù. Soñj am eus mattre deus un diviz a oa bet etrezomp, e Kamp Langonned. 13 vloaz e oan, ha distro da chom e Breizh abaoe bloaz gant va familh, e kêr Roazhon. Lavaret em boa dezhi : «Penaos e teuit a-benn d'ober kement-se a draoù ? stourm bemdez ? n'oc'h ket skuizh ? Me, ne welan ket re petra a c'hellfen ober evit va bro» ha hi da respont din «arabat dit ober biloù, dont a raio al labour tamm ha tamm, ha kregiñ a ri e-barzh». Ar gwir a oa ganti.

P.V. – Dilennet oc'h bet, nevez 'zo, da bresidantez Ofis ar Brezhoneg ? Petra eo pal ar savadur-se ? Penaos e yelo en-dro ?

«Studiañ, arsellet ha kas war-raok ar brezhoneg war kement tachenn zo er vuhez foran e pemp departamant hor bro» a vo labour Ofis ar Brezhoneg. Statud ur gevredigezh en deus an Ofis evit ar mare. Cheñch a raio marteze en dazont. Ret e oa kregiñ ganti hep gortoz avat, dreist-holl p'emeur da vat o labourat war ar gevrat-steuñv Stad-Rannvro.

E brezhoneg hepken ez aio en dro an Ofis en diabarzh. Divyezhek gant ar brezhoneg da gentañ, e vo kement diell a vo embannet gant an Ofis evit an diavaez. Ur c'huzulmerañ hag ur Burev zo bet dilennet d'ar 1añ a viz Mae e Karaez. Er c'huzul-merañ e kaver a bep seurt tud oberiant war dachenn ar brezhoneg, e mod pe vod. Ur c'huzul skiantel a vo savet ivez evit aliañ ar c'hopridi. Savet e vo ivez, diouzh an ezhomm, bodadoù labour digor d'an holl evit plediñ pe gant lec'hanvadurezh, pe gant geriaoueg tachenn pe dachenn...

P.V. – Ha kevrennoù a vo en Ofis ?

Pemp servij a vo. Un ajañs diorren evit broudañ an dud dre vras, ar c'humunioù, ar c'hevredigezhioù, an embregerezhioù d'ober gant ar yezh ar muiañ ma vo gallet. Arsellva ar Brezhoneg evit studiañ stad ar yezh ha bezañ gouest forzh pegoulz da ginnig ar skeudenn resisañ ar gwellañ eus



D.R.

ar stad-se evit ma vo gallet diazezañ ur politikerezh efedus. Ur servij dastum ha talvoudekaat ar glad yezhel. Term Bret, ur greizenn dermenadurezh evit ar brezhoneg. Ha, pempvet servij, ur servij skoazell brim evit treiñ dielloù a bep seurt e brezhoneg, kuzuliañ an dud, adlenn testennoù brezhoneg hag all...

P.V. – Pelec'h e vo lec'hiet an Ofis ? Perak ?

E Karaez hag e Roazhon e vo lec'hiet an Ofis evit kregiñ. Buan-tre e klaskimp digeriñ ur skourr all e Naoned. E Breizh a-bezh emañ dazont ar brezhoneg. Ret e oa, eveljust, bezañ e Breizh-Izel ha laouen e vimp o kemer perzh el lusk a vo e Karaez evit kas ar yezh war-raok. Evit gwir e karfemp ober eus bro Garaez un «takad skouer» e kenlabour gant ar c'hevredigezhioù all, an dilennidi, pennoù embregerezhioù ha kenwerzhourien ar vro. Ne oa abeg ebet da zilezel Roazhon avat, unan eus div gêr-benn Breizh. Ur gwir vuhez vrezhonek zo e Roazhon. E Naoned e fell deomp bezañ ivez evit abegoù anat. Unan eus an elfennoù ha liamm an holl Vretoned eo ar brezhoneg.

P.V. – Penaos e welit-c'hwi labour ha dazont Ofis ar Brezhoneg ? Petra ho pefe c'hoant d'ober ?

Pouezañ war un dra am eus c'hoant d'ober : ne vo ket an Ofis evit ober pep tra. Divent eo al labour zo da gas da benn. Klasket e vo da gentañ kenderc'hel ha gwellaat ar pezh a oa bet graet gant Servij ar Brezhoneg Skol-Uhel ar Vro. War dachennoù nevez e vo labouret ivez, evel tachenn ar brudañ hag ar broudañ, da skouer.

Arabat e vo d'an Ofis ober traoù a vez graet gant tud all betek-henn. Digeriñ hentoù nevez zo d'ober avat hag harpañ ar re zo o c'hounit tachennoù nevez d'hor yezh. E seizh gwellañ a raio an Ofis, da skouer, evit sikour ar re yaouank da gavout labour, pe da grouiñ o fostoù-labour, e brezhoneg, ha n'eo ket hepken war dachenn ar c'helenn. Se eo dazont ar yezh.

Ur benveg efedus a glaskimp sevel. Evit bezañ efedus e vo ret d'an Ofis bezañ deuet mat gant ar muiañ ar gwellañ a Vretoned, kensammet gant ar muiañ ar gwellañ a dud. Digor e vo eta ha klasket e vo doareoù da lakaat an dud barzh ar jeu.

P.V. – E peseurt mod e c'hell an Ofis nevez-se bezañ keñveriet gant savadurioù heñvel bet krouet e broioù all, evel Kembre pe Gatalonia ?

Pemzek vloaz zo bennak, pa oa bet savet Servij ar Brezhoneg e framm Skol-Uhel ar Vro, e oa dija da bal gant an diazezerien kaout un deiz bennak e Breizh ur gwir servij politikerezh yezhel. Setu, daoust ma chom c'hoazh kalz a labour d'ober evit bezañ a live ganto, e kav din e c'heller lavaret ez eo an Ofis breur bihan Bwrdd yr laith e Kembre pe Renerezh ar Politikerezh Yezh e Katalonia pe en Euskadi. A-boan savet emañ dija an Ofis o kenlabourat gant Renerezh Politikerezh Yezh Euskadi. Sklaer eo e fell deomp sevel ur benveg a vo meneget pa vo graet anv eus ensavadurioù pennañ Europa ar C'hornog a-fet kas ur yezh vihan war-raok.

Marh al Lorh

Pell 'zo bloavezh 1975 eo bet embannet al levr ken brudet Pêr-Jakez Helias, *«Le Cheval d'Orgueil»*, «traduit du breton par l'auteur». Sañset, ul levr skrivet da gentañ e brezhoneg. Ret e oa koulskoude d'ar vrezhonegerien gortoz betek 1986, siwazh, a-benn kaout an destenn e brezhoneg. Skrivet evit an dastumadenn *«Terre humaine»*, levr P.J.H. a glok gant spered an dastumadenn. Hag an oberouur a zo bet ur mailh evit sevel kontadennoù.

Plon hag *Emgleo Breiz* a ginnig deomp «an eil moulladur». Evel-se e vo tu d'ar re yaouankoc'h n'o doa ket prenet al leor da gaout anezhañ. Un digarez evidomp bremañ da gomz adarre diwar-benn al levr-se hag an den.

Diaes eo skrivañ diwar-benn Pierre Helias, deut da vesañ Per-Jakez Helias, ur monumant evit Breizh. Ken diaes ha skrivañ diwar-benn Victor Hugo, ur monumant evit Bro-C 'hall. Ken druilhet evit lod Per-Jakez Helias gant Breizh ha Victor Hugo gant Bro-C'hall. Ha ganto traoù a bep seurt, da skouer :

«Gloire à la France éternelle,
A ceux qui sont morts pour elle...»

Hag, en tu all an droukañ barzhoneg skrivet a-nebet d'ar brezel :

«Et tout ceci pour des altesses
Qui vous à peine enterrés
Se feront des politesses
Pendant que vous pourrirez».

Deut P.J.H. da vesañ e gwirionezh evit lod : den meur Breizh, adsaver Breizh, difennour peurbadel Breizh hag ar brezhoneg, brudet gantañ ar Vro e-touesk ar C'hallaoued. Hag e-touesk ar re all.

Memes tra diaes klevout P.J.H. o lavarout : *«Parfois je me surprends à penser que j'aimerais être le dernier bretonnant»*. Pe, *«evidon-me tonkadur ar brezoneg n'eo ket eur gudenn»*.

Lorc'h ennañ, lorc'h o vezañ an hini diwezhañ o vevañ en ur bed o vervel hag o vevañ gant ar brezhoneg, ivez o vervel. *Marh al Lorh*. Difout kaer gant ar brezhoneg pa oa studier. Euruzamant evidomp n'oa ket *«le dernier bretonnant» !...*

Evel just al lodenn vrasañ eus al levr a zo graet gant envorennoù P.J.H. Komzoù droch a zo ivez. Lennerien 'zo n'int ket evit bezañ a-du gant menozioù. Da skouer, e 1975, (brezonegerien) :

«Eur renkad a nebeud tud, klozet warni heh-unan, itronezed o mantilli krohenn hag an aotrounez o abijou glaz-noz a komz dreist brezoneg an noterien, ar vedisined, ar guzulerien-veur».

Pe :

«Er bloavez daouvil, a-benn pemp bloaz war-nugent, e vo pemp mil warn-ugent a vrezonegerien»...



Photo Félix le Garrec

Per-Jakez Hélias.

Pa vez kontet, nevez 'zo, dek gwech muioc'h gant Fañch Broudic.

Evel ma skrive Xavier Grall :

«Je veux simplement dire mon regret que le cheval de Jakez ne soit pas plus orgueilleux».

Arabat disoñjal al labour graet gant Jakez Kroc'henn ha Gwilhou Vihan prestik goude ar brezel. Abadennoù radio hag a blije kement d'ar vrezhonegerien, tud o vrezhonegañ bemdez. Farsadennoù en ur yezh aes da gompren. «Biskoaz kemend-all». Hag e skridoù a bep seurt deut da heul : pezhiou-c'hoari, barzhonegoù, romantoù, kontadennoù...

Marh al Lorh en deus plijet hag a blijo d'al lennerien, entanet ivez gant ur brezhoneg «yac'h», poblek ha c'hwennet. Lennit *Marh al Lorh*. P.J.H. a zo ul lodenn eus hol lennegezh. Ul lodenn vat. N'eo ket koulskoude hor skrivagner nemetañ.

Evit anaout gwelloc'h Per-Jakez Helias e vo mat-kenañ lenn pe adlenn levrig *Skol Vreizh*, Niv. 36 ; embannet e 1997, daou vloaz bennak goude marv Helias ha savet gant meur a hini anavezet ganto Per-Jakez.

Glaoda MILLOUR

Helias Per-Jakez. *Marh al Lorh*. 642 b. 185 L. *Plon Emgleo Breiz*. Skol Vreizh. Collection bleue. N° 36. 84 p. 60 FF (dreist-holl e galleg).

Niverenn 313 AL LIAMM

Abaoe tri bloaz e teu er-maez niverennoù fonnus o danvez ha niver o fajennoù. Gant houmañ ziwezhañ ez eus plas eta d'al lennegezh, d'ar studiadennoù hag en notennoù, d'ar c'heleier ha d'ar mennozhioù, gant lennerien o tisplegañ o soñj war ar yezh ha war gudennoù all. Boas e vezer bremañ da zizoleiñ er gelaouenn sinadurioù brezhonegerien broioù estren : en taol-mañ ez eus ur varzhoneg gant Jan Deloof hag un danevell gant Jacqueline Gibson eus Bro-Saoz. Un dra vrav eo ivez gwelout reoù yaouank o kemer o fluenn : en taol-mañ e kaver skridoù gant skolidi skolaj-lise Diwan, Laurent Hunaut-Thomas hag unan ha ne sin ket e skrid, "Eñvorennoù diwezh ma buhez".

Un drugar eo ivez kaout un tañva eus lennegezh Vro-Saoz : ul lod eus levr Lewis Carrol, "Alice's adventures in wonderland", troet kaer gant Herve Kerrain. Plijet e vezer o kavout en niverenn un danevell fromus diwar dorn Pierrette Kermoal, a genlaboure gwechall gozh gant ar gelaouenn.

Da glokaat an daolenn, menegomp e kemer perzh en niverenn skrivagnerien anavezet evel Jean-Yves Broudig, Mab Alan, Per Diolier, Gwenael Herrieu (a ginnig ur gontadenn souezhus), Goulc'han Kervella, Raymond Neveu, Reun ar C'halan (a zo en taol-mañ Breizh danvez e studiadenn), Lukian Tangi, Yann Gerven (a ro displegadurioù a yezhadur).

Lodenn ar skridvarnerezh en deus graet war he zro Eflamm gKervilio, goude lenn levrioù Morgan Llywelyn, Daniel Cohn-Bendit ha Gilles Perrault. Al Liamm a ginnig koumanantoù bruderezh a 150 lur. (Ar chekennoù, war anv ar gelaouenn, a zo da gas da Herve Latimier, 27 bali Laenneg, 35000 Roazhon).

Marzhin GROGENNEG


ET SI ON LE VIEILLISSAIT PRÉMATURÉMENT, MILOSEVIC?...
TPI
DIPLOMATIE
DOLLY


BONNET AURAIT DÉPOSÉ UNE MOTION DE CENSURE DANS UN COFFRE BANCAIRE À L'ÉTRANGER ET ON N'EN SAVAIT RIEN!!...
CORSE
GPS
CHEVÈNEMENT DÉMISSION

Lettre d'une opposante serbe en exil

Sonja Biserko est Serbe, ex-directrice du Comité Helsinki pour les droits de l'homme en Serbie. Depuis mars, elle vit ailleurs en Europe comme de nombreux démocrates serbes. Elle était menacée et risquait à tout moment d'être arrêtée et même assassinée. Tel fut le cas, récemment, pour le journaliste indépendant Zlavco Curuvisa. La lettre que nous reproduisons ici, écrite le 22 avril, a été publiée par *Le Courrier des Balkans*. Elle est intéressante non seulement pour l'analyse des premières semaines de guerre par une démocrate serbe mais aussi pour le rappel des fondements idéologiques et des objectifs politiques du régime de Milosevic. La conclusion de Sonja Biserko est sévère : elle juge son pays et son peuple incapables d'accéder à la démocratie par eux-mêmes.

Belgrade pense être sur le point de gagner une victoire historique. De son côté l'Ouest a besoin de définir une stratégie régionale complète.

Même à ce stade avancé, le régime serbe – non seulement le président Milosevic, mais aussi une partie non négligeable de l'establishment – pense qu'il a encore une chance de survivre à la campagne de frappes de l'OTAN mais également de sortir victorieux avec une nouvelle grande Serbie.

Selon des plans qui sont étudiés avec attention à Belgrade, les officiels pensent que l'essoufflement et les désaccords au sein de l'Alliance atlantique ainsi que les craintes d'une extension du conflit vont pousser les pays membres de l'OTAN à convoquer une conférence et à négocier la paix. Ceci serait un événement historique majeur depuis le Congrès de Berlin de 1878[1] qui avait réuni tous les acteurs régionaux. Et, si les négociateurs serbes savaient s'y prendre, ce serait le moment de faire des échanges territoriaux et de redessiner la carte des Balkans. La clef de ces négociations serait la partition du Kosovo, la Yougoslavie cédant une bande au sud de son territoire en échange d'une partie de la Bosnie[2].

Il est primordial pour les stratèges de l'Ouest qui planifient le déroulement de cette guerre de comprendre ces implications. Le régime de Belgrade, alors qu'il est en train de perdre d'importants atouts économiques et militaires, se sent capable de sortir victorieux de cette confrontation avec la plus importante alliance militaire au monde, seule superpuissance.

Pour la plupart des observateurs de l'Ouest, ceci peut être stupéfiant. Mais une meilleure compréhension de la structure du pouvoir serbe permet de comprendre pourquoi ceci est complètement logique du point de vue de Belgrade. Et cela fait apparaître clairement que l'Ouest doit adopter une stratégie complète et une approche incluant largement la région pour établir les conditions d'une paix et d'une stabilité à long terme.

Les destructions causées par les bombardements de l'OTAN vont coûter cher à la Serbie. Les efforts de plusieurs générations pour développer les infrastructures du pays sont détruits. Mais ce sont aussi les institutions démocratiques rudimentaires qui sont anéanties. Par conséquent, contrairement aux prévisions faites à l'Ouest et dans la région, il est difficile d'imaginer un soulèvement contre Milosevic. On peut émettre plusieurs hypothèses pour le futur de la Serbie : survie de Milosevic et dictature personnelle, coup d'Etat et dictature militaire, rivalité entre les différents "seigneurs de guerre" et chaos total. Aucune de ces possibilités n'intègre un changement positif de la politique à Belgrade.

Les négociations, à Rambouillet et à Paris, ont aussi suggéré une stratégie viciée. La réponse tardive et inadéquate des pays européens qui ont mené ces discussions, a laissé largement le temps aux politiques expansionnistes et répressives de Milosevic de se mettre en place. En résistant au leadership des Etats-Unis, les Européens ont permis à Belgrade de mener cette guerre en toute impunité. Les négociations ont eu tendance à mettre toutes les parties sur un pied d'égalité et ont inévitablement amené à faire des concessions à la "partie la plus forte", c'est-à-dire les Serbes. La confusion dans les réponses à l'UCK (Armée de libération du Kosovo), sans aucun effort pour analyser les raisons de son émergence, a été le feu vert pour la Serbie qui a lancé ses attaques contre les villages, sous prétexte "*d'exterminer les terroristes*". L'anxiété des Européens sur la question des réfugiés a également contribué à développer un stéréotype négatif sur les Albanais du Kosovo.

L'accord Holbrooke - Milosevic[3] en octobre 1998 était probablement la dernière chance pour une résolution pacifique. Comprenant que la communauté internationale ne s'attendait pas au début du conflit avant le printemps, Milosevic a mis en œuvre sa stratégie au Kosovo, et, une fois de plus, a mis la communauté internationale devant le fait accompli. Mais en prenant le Kosovo et l'ensemble de la communauté kosovar en otage, Milosevic a déclenché une réaction qu'il n'avait pas prévue et pour laquelle il n'a pas de réponse. La décision de Milosevic de rejeter les accords de Rambouillet a finalement contraint les forces de l'OTAN à définir la nature des conflits qui ont empoisonné l'Europe du Sud-Est durant la dernière décennie. Pour la première fois, l'Ouest a défini ces conflits comme une série de guerres serbes d'agression et de conquête.

Cette prise de position met en fureur le régime de Belgrade, qui a totalement dévoilé ses objectifs de guerre : le "nettoyage" complet des Kosovars. La perte possible du Kosovo a été pour la première fois mentionnée dans un mémorandum de l'Académie serbe, qui a jeté les bases du projet national de la Grande Serbie en 1986. Dobrica Cosic, écrivain national et alors président de la Yougoslavie, a prédit à plusieurs reprises que "*le XX^e siècle se terminera pour le peuple serbe par la perte du Kosovo et de la Metonia*". En déclenchant une guerre totale contre les citoyens albanais, le régime révèle sa complète inaptitude à

s'adapter au changement de la politique de l'Ouest face à de tels conflits régionaux, et dans les Balkans en particulier. Au lieu de cela, le régime a cherché – et jusqu'à présent avec succès – à créer de "nouvelles réalités" sur le terrain au Kosovo, en poursuivant ses objectifs maximalistes.

Le début de la campagne de frappes a été traité à Belgrade comme une nouvelle simulation de l'OTAN. Belgrade ne croyait simplement pas que ces bombardements étaient réels. En conséquence, les premières réactions du régime et du public ont été le mépris et la dérision. Et cela reste la position officielle comme le prouve l'organisation (par le pouvoir) de concerts quotidiens à travers la Serbie.



Photo Sébastien Nouvel.

Que sont devenus ces Kossovars qui manifestaient à Pristina en mars 98 ?

Pourtant, quelques jours de frappes aériennes ont été suffisants pour retirer le vernis mensonger qui recouvrait le paysage politique de la Serbie. Le nettoyage ethnique des Albanais du Kosovo a démontré une fois de plus l'extrême cruauté et la barbarie de la machine de guerre serbe. Les concerts et autres manifestations sont révélateurs du refus de la population de faire face aux atrocités commises au Kosovo en son nom. Le peuple en Serbie est en train de subir une dénégation qui est à la mesure des crimes perpétrés sous les yeux du monde entier.

Malheureusement, les derniers événements ont aussi montré que l'alternative démocratique est presque négligeable. Les médias ont été les premières victimes des bombardements et toutes les informations ont été mises sous contrôle direct de l'Etat. La déclaration de l'état d'urgence tout comme l'introduction de la peine capitale, la loi martiale, la mobilisation partielle, la grâce des criminels et la conscription ont fermé toutes les portes d'une possible résistance. Attisée par une propagande sauvage et l'augmentation du banditisme criminel, la Serbie s'est engagée dans une voie de non-retour. Affichant et glorifiant l'obstination serbe, le régime est au bord de l'auto-destruction, rejetant tous les projets de médiation et causant des dégâts dans l'ensemble de la région.

Plutôt que de se consolider, la structure en Serbie est, en fait, prête à s'effondrer et au bord du chaos. La Serbie fait face à un inévitable effondrement moral et à une débâcle historique. Elle refuse de s'affronter aux politiques passées et même aux crimes dont elle est responsable jour après jour.

En effet, alors que Milosevic porte la responsabilité première des désastres causés par le régime, en Slovénie, en Croatie, en Bosnie et maintenant au Kosovo, il a seulement suivi et exprimé la conscience collective d'une grande partie de l'élite serbe, particulièrement au sein des forces de sécurité.

La Serbie ne peut donc pas espérer s'intégrer au principal courant des structures européennes sans une aide massive de la communauté internationale. Ceci signifie que la présence souhaitée des forces de l'OTAN au Kosovo ne sera pas suffisante. Un protectorat sur la province du Kosovo permettra aux déportés de rentrer en sécurité et évitera que les vagues de réfugiés ne s'éparpillent dans toute l'Europe. Mais après une décennie de politique d'échec dans les Balkans, il est essentiel que les Etats-Unis et les démocraties européennes expriment une vision à long terme pour l'ensemble de la région. Ceci doit commencer par une "dénazification" de la Serbie. Un mini-plan Marshall pour la relance de l'économie sera indispensable. Et une structure de sécurité à long terme est une condition pré-requise pour une paix durable et une stabilité dans la région. Mais la réalité est que, à long terme, une force internationale sera nécessaire en Serbie également.

Sonja BISERKO

Notes de la rédaction :

(1) Le Congrès de Berlin a consacré la totale indépendance de la Serbie et du Monténégro après plus de 400 ans d'occupation ottomane et au terme d'une guerre turco-russe (1877-1878) qui a vu la défaite des Turcs.

(2) Le nord et l'ouest du Kosovo concentrent les monastères orthodoxes – ce que les Serbes appellent leur "berceau" – mais aussi l'essentiel des richesses minières et industrielles de ce territoire, d'où l'idée qu'une partition contenterait le régime de Belgrade.

(3) L'accord Holbrooke (du nom du représentant spécial des Etats-Unis pour l'ex-Yougoslavie) – Milosevic prévoyait le déploiement au Kosovo de 2.000 observateurs armés de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), chargés de sécuriser les populations civiles albanophones victimes d'assassinats en série depuis mars 1998– ce qui fut fait – et le retrait du Kosovo de 24.000 militaires de l'armée yougoslave – ce qui ne fut jamais fait. Le non-respect de l'accord d'octobre 1998 par Belgrade puis l'échec des négociations de Rambouillet et de Paris en février-mars 1999 ont conduit au retrait des observateurs de l'OSCE puis aux frappes de l'OTAN à partir du 24 mars.

Ecosse et Pays de Galles : les Travaillistes désavoués par les travailleurs

Le 6 mai a eu lieu l'élection du Parlement d'Ecosse et de l'Assemblée Nationale galloise, étape importante dans la marche des deux pays vers leur souveraineté.

Le mode de scrutin

Dans les deux pays, le mode de scrutin était le même avec un double-vote. Une partie des députés des Parlements était élue dans les circonscriptions législatives habituelles, au scrutin uninominal majoritaire à un seul tour (on peut être élu avec une faible majorité relative), soit dans 73 circonscriptions en Ecosse et dans 40 au Pays de Galles. Une autre partie des députés était élue au scrutin de liste proportionnel dans un nombre restreint de circonscriptions plus vastes, correspondant aux circonscriptions des élections européennes : chacune des cinq régions galloises désignant quatre députés et chacune des huit régions écossaises en désignant sept. Les deux millions d'électeurs gallois avaient donc 60 députés (40 + 20) à élire et les quatre millions d'électeurs écossais 129 (73 + 56).

Ce mode d'élection, assez complexe, introduisait une nouveauté dans les îles britanniques, celle du scrutin à la proportionnelle, reflétant mieux l'audience des forces politiques dans la population.

Les résultats en Ecosse

Tout d'abord la participation électorale n'a été que de 58 % des inscrits. Cela a été expliqué par un très mauvais temps ou par la répétition des suffrages. Il y a aussi des raisons plus politiques : soit confiance en la victoire programmée des travaillistes qui ne donnait pas de motif de se déplacer, soit déception à l'égard du «New Labour» de Tony Blair sans vouloir pour autant voter pour un autre parti. Ces deux raisons peuvent expliquer la faible participation dans la région de Glasgow : 48,1 % des inscrits.

Les travaillistes conservent leur avance, même s'ils sont en recul. Avec 39 % des suffrages (46 % en 1997), ils obtiennent 56 sièges (53 dans les circonscriptions et 3 seulement au scrutin de liste). Le Scottish National Party, réalise selon son Président, Alex Salmond, *«un pas en avant significatif»*, avec 29 % des suffrages (22 % en 1997). Il obtient 35 sièges (7 au vote uninominal, 28 au scrutin de liste) et sera la principale force d'opposition.

Les conservateurs continuent leur chute et ont 16 % des suffrages (18 % en 1997) et 18 sièges, tous obtenus au scrutin de liste. Les libéraux démocrates obtiennent 14 % des suffrages (13 en 1997) et ont 17 élus.

Le scrutin de liste a permis la présence parmi les 129 membres du Parlement d'Ecosse, d'un député du Parti socialiste écossais et d'un représentant des Verts.



Dan Chung

Dafydd Wigley, président du Plaid Cymru.

Sur les sept députés du S.N.P., élus dans les circonscriptions, seul Alex Salmond dépasse la majorité absolue avec 53 % des suffrages. Parmi les huit régions, base du scrutin de liste, il y en a deux où le S.N.P. prend le premier rang : celle des Highlands et des Iles et celle du nord-est de l'Ecosse. Dans les six autres régions, il vient partout au deuxième rang avec plus de 25 % des suffrages.

Les résultats au Pays de Galles

La participation au scrutin y est encore plus faible qu'en Ecosse, puisque seulement 47 % des électeurs inscrits ont voté.

Le Parti travailliste reste là aussi le premier parti, mais connaît un recul plus net qu'en Ecosse : il recueille seulement 38 % des suffrages (55 % en 1997) et a 28 élus à l'Assemblée Nationale galloise (dont un seul élu au scrutin de liste). Les Conservateurs tombent à 16 % des suffrages (20 % en 1997) ; ils obtiennent 9 sièges (dont un seul au scrutin uninominal). Les libéraux-démocrates recueillent 14 % des suffrages et 6 sièges.

Le Plaid Cymru réalise des progrès très importants, confirmant les sondages. Il était déjà le deuxième parti gallois en sièges aux communes en 1997, mais le quatrième en voix. Il devient le 6 mai, le deuxième en voix, avec 29 % des suffrages, contre 10 % en 1997 (bien au-dessus de son meilleur score antérieur de 12 % en 1970). Il obtient 17 sièges à l'Assemblée Nationale, avec des résultats traduisant une implantation réelle : 8 sièges au scrutin de liste et 9 sièges au scrutin uninominal.

Les élus font des scores extraordinaires, résultat du travail, fait sur le terrain. Dafydd Wigley, président du Plaid, obtient 66 % des suffrages à Caernarfon, Dafidd Elis Thomas 64 % à l'île d'Anglesey, Ievan Wyn Jones, un des quatre députés du Plaid aux Communes obtient 53 % des suffrages. En plein fief travailliste à Rhondda, Geraint Jones est élu avec 49 % des voix.

Le Plaid Cymru prend la première place dans la région du Centre-Ouest du Pays de Galles où Cynog Dafis, député aux Communes, est élu au scru-

tin de liste. Partout ailleurs le Plaid vient au deuxième rang.

La signification de ce vote

Lors de la campagne électorale, les travaillistes ont pris comme cible principale de leurs attaques les partis nationalistes. Cela ne leur a pas réussi. Dans les deux pays, ils n'obtiennent pas la majorité absolue des sièges et seront obligés de négocier une alliance difficile avec les libéraux pour pouvoir gouverner.

Ils ont réussi à contenir les progrès du S.N.P., dont les dirigeants n'ont peut-être pas suffisamment rassuré les électeurs écossais au sujet du coût et du contenu de la future indépendance écossaise. Ils ont réussi aussi à résister aux progrès inouïs du Plaid Cymru au Pays de Galles, où ils réalisent leur vote le plus faible depuis 1983.

Mais les déclarations triomphalistes du Parti travailliste, prétendant que les électeurs ont rejeté le nationalisme, cachent en fait un sérieux camouflet pour Tony Blair, dont le projet de «New Labour» est rejeté en Ecosse et au Pays de Galles par les travailleurs : *«vous avez détruit les bases de la confiance entre les classes laborieuses écossaise et galloise et «leur» parti»*, écrivait un éditorialiste dans *«The Scotsman»* au lendemain des élections.

Les travailleurs des deux pays n'acceptent pas le politiquement correct des parachutés du Parti travailliste, n'approuvent pas le socialisme branché et parfumé de libéralisme de Tony Blair. Ils n'ont pas accepté l'arrogance de sa clique dans la désignation des candidats : ainsi la désignation d'Alun Michael, à la tête des travaillistes du Pays de Galles, au lieu de Rhodri Morgan, très populaire, mais critique à l'égard du «New Labour», explique au moins en partie que *«la Ceinture Rouge du Sud du Pays de Galles soit tombée aux mains de l'ennemi»*. Et c'est le cas avec la victoire du Plaid à Rhondda *«foyer de la petite Moscou dans la mythologie gauchiste»*, à Islwyn (ancienne circonscription de Neil Kinnock, syndicaliste et leader travailliste jusqu'en 1992), et à Llanelli (seul fief travailliste du Sud encore galloisant). Le succès du Plaid Cymru est éclatant au Nord dans la circonscription de Conwy, longtemps fief conservateur, arraché par les travaillistes en 1997, et que le Plaid leur enlève, en passant en deux ans du quatrième au premier rang.

Une étude précise des résultats confirme cette appréciation. Il est intéressant de regarder de près le déplacement des voix (le «swing» cher aux commentateurs britanniques) entre les élections de 1997 et celle de mai. En Ecosse, l'on constate un déplacement de voix du «Labour» au S.N.P. dans 49 circonscriptions sur 73 ; dans 17 cas ce déplacement est supérieur à 10 % ; il dépasse 15 % dans trois circonscriptions dont deux de Glasgow.

Les choses sont encore plus nettes au Pays de Galles. Dans 23 circonscriptions sur 40, l'on constate un déplacement de voix dans le même sens mais avec une ampleur plus grande. Dans 11 circonscriptions, toutes du Sud, il est supérieur à 20 %, et même à 30 % à Rhondda et à Islwyn.

Les succès remportés par le S.N.P. et le Plaid Cymru, le 6 mai, sont de bonne augure pour les élections européennes qui auront lieu le 10 juin au «Royaume-Uni».

Le positionnement à gauche tant du SNP que du Plaid Cymru leur a permis d'ajouter la dimension sociale et écologique à leur option nationaliste traditionnelle.

L'UDB a salué, dès le 7 mai, le résultat remarquable de ses partenaires écossais et gallois au sein du Parti démocratique des peuples d'Europe où les trois partis travaillent ensemble depuis 1986.

Yves JARDIN



CORSE : Manifestation unitaire

Au soir de la commémoration, le 9 mai, de la bataille de Ponte Novu, tous les mouvements patriotiques de l'île se sont réunis à l'initiative du «Comité Nationaliste du Fium'Orbu» pour débattre de la situation en Corse après l'incendie d'un restaurant de plage à Cala d'Orzu. Ils ont réaffirmé leur «volonté de poursuivre la démarche de réconciliation nationale». Ils ont appelé à une manifestation de grande ampleur «pour faire respecter la dignité du peuple corse, pour que toute la vérité soit faite, pour que l'Etat français change de politique, pour une société corse de droit et enfin pour une véritable solution politique». Cette manifestation a eu lieu à Ajaccio le 15 mai et a rassemblé 5 000 personnes, à l'appel de 14 organisations faisant le «pari de l'union et de la paix».

Y.J.

CORSE : des leçons à tirer

Bernard Bonnet, préfet de région (directement aux ordres du Ministre de l'Intérieur et du Premier ministre) en prison ; des responsables de haut rang de la gendarmerie nationale (qui se souvient dans ces circonstances qu'ils dépendent de l'insignifiant Ministre de la Défense ?) incarcérés et mis en examen : c'est une affaire d'Etat.

Les pratiques qui viennent d'être entrevues en Corse – pour combien d'autres non révélées là-bas ? – sont de la plus haute gravité ! Que de hauts responsables de l'Etat aient pu agir comme ils l'ont fait en dit long sur la démocratie en Corse, mais aussi en France.

Les leçons de cette affaire d'Etat devront être aussi tirées en Corse : le rétablissement de l'état de droit à la façon Chevènement aujourd'hui n'est rien d'autre que la poursuite des méthodes d'hier et d'avant-hier. Que penser d'un gouvernement qui compte dans ses rangs, en la personne d'Emile Zuccarelli, un professionnel de la fraude électorale, digne héritier de son père ?

C'est au peuple corse, dont Lionel Jospin se rappelait soudain, début mai sur TF1, qu'il avait soutenu la revendication de reconnaissance officielle par la République, qu'il convient de faire confiance pour qu'il choisisse – par la voie démocratique – les moyens de sortir d'une crise permanente. Une situation de crise dont, contrairement à l'idée si communément admise par les tenants du «jacobinement correct», il est très loin de porter l'entière responsabilité.

Les leçons devront être tirées à un niveau plus général : à qui fera-t-on désormais croire que seul un appareil d'Etat centralisé constitue le garant du respect de la légalité et, au-delà, de la prise en compte des besoins réels des populations ? Il n'y a pas de responsabilité possible, individuelle ou collective, sans responsabilisation des personnes et des collectivités. Il serait temps de faire davantage confiance à des collectivités autonomes placées sous un contrôle démocratique réel.

K.G.

Football :

Bretagne - Irlande du 25 mai annulé,

Bretagne - Honduras projeté en décembre



D.R.

Rennes - Mai 98 : Match Cameroun-Bretagne.

On se souvient du match mémorable que la première sélection de Bretagne de football avait disputé en mai 1988 contre l'équipe nationale du Cameroun, quelques semaines avant la Coupe du monde. Sans publicité, 8 000 spectateurs, réunis au stade de la route de Lorient à Rennes, avaient assisté, après les hymnes des deux équipes, à un match très agréable qui s'était achevé sur un score de parité d'un but partout. Les sélectionnés bretons, tous issus de clubs de Première ou de Seconde division, avaient démontré qu'ils pouvaient rivaliser avec une équipe internationale.

On attendait avec impatience le second match de la sélection de Bretagne, prévu le 25 mai 1999 au stade de la Beaujoire à Nantes face à l'Irlande. Tout un symbole ! Hélas, une modification tardive du calendrier du championnat de 1re division, à la demande du sélectionneur de l'équipe de France, a contraint à annuler cette rencontre.

Pour autant, les initiateurs de la sélection de Bretagne, regroupés au sein de Bretagne Football association, ne baissent pas les bras : ils essaient de négocier avec la Fédération française de football, interlocuteur obligé, l'organisation non plus d'un mais de deux matchs par an pour la sélection bretonne. Profitant de la trêve hivernale, une rencontre Bretagne - Honduras est ainsi envisagée pour le 21 ou 22 décembre 1999, peut-être au stade du Moustoir de Lorient. Cette rencontre revêtirait un caractère humanitaire, la recette devant être reversée aux victimes de l'ouragan Mitch.

Alors que les îles Féroé, territoire autonome du Danemark ou la principauté d'Andorre, qui ne comptent que quelques dizaines de milliers d'habitants, disputent régulièrement les éliminatoires de la Coupe du monde, sans oublier bien sûr nos frères celtes d'Écosse et du Pays de Galles, il est décidément bien difficile pour la Bretagne de s'exprimer librement sur les terrains de football. Surtout quand la fédération française essaie de se rembourser sur le dos des Bretons.

Ainsi avons-nous ouï dire que la FFF, qu'un différend financier opposait à son homologue camerounaise depuis 1994, avait voulu se rembourser sur les recettes du Bretagne - Cameroun de l'an dernier. Voilà un comportement bien mesquin pour des champions du monde.

KG.

Football gaélique

En 1997, au cours d'une joyeuse soirée sur un ferry entre Roscoff et l'Irlande, Páraic O'Raghallaig et Yann Guennéguez se mirent en tête d'importer le football gaélique en Bretagne. Quelques mois plus tard fut créée à Brest l'association Blas Ceilteach / Blaz Keltiek (Goût celtique), afin d'y promouvoir la culture irlandaise. Et une équipe de football gaélique se forma en septembre 1998, après une démonstration vidéo au pub "The Dubliners".

Le football irlandais est un sport assez particulier, entre le football classique, le rugby, proche également de l'esprit du basket.

Deux équipes de quinze s'affrontent sur un terrain un peu plus petit que celui du rugby. L'objectif est d'envoyer le ballon dans les buts, semblables à ceux du rugby, sous la barre (trois points), ou au-dessus (un point). Le jeu est très rapide et énergique.

Si les Irlandais sont fous de leur football, les Bretons le seront peut-être bientôt tout autant, car 18 personnes suivent déjà régulièrement les entraînements, le dimanche à 14 h et le mercredi à 20 h 30 au stade du Bouguen.

Les Brestois ont participé au championnat d'Europe (continentale seulement !) le 1er mai à Guernesey. Ils n'ont pas fait que de la figuration, puisqu'ils ont fini 5e sur 8 équipes. En janvier, à Brest, ils avaient tenu tête à Paris, triple champion d'Europe.

Les responsables de l'équipe sont donc plus que satisfaits du développement rapide de leur sport et projettent de créer une équipe d'ados, peut-être après un stage de découverte. Des échanges avec de jeunes Irlandais sont envisagés.

Ceux qui sont intéressés par ce football gaélique peuvent contacter "Blas Ceilteach" : Páraic O'Raghallaig 06 61 70 02 86.

Information extraite de "Skedig"

Brezhoneg ' Leizh o Fenn



D.R.

Deux bachelières e brezhoneg penn-da-benn...

Pour la seconde année consécutive, l'association Ti Ar Vro Kemper organisait à Quimper, la Gouel Erwan du 15 au 19 mai dernier. Parmi les nombreuses animations, concerts, fest-noz,... figurait également la projection du film de Soazig Daniellou «Brezhoneg 'leizh o fenn» (du Breton plein la tête), documentaire de 52 minutes, récemment primé à Portree, Ile de Skye, lors du Festival du Film et de la Télévision Celtiques.

Lorsqu'en 1977, sept petits écoliers franchissaient avec un peu d'appréhension, la porte de la toute nouvelle classe Diwan à Lampaul-Ploudalmézeau, pouvaient-ils se douter que quelque vingt ans plus tard, en juin 1997, douze jeunes garçons et filles passeraient avec succès leur baccalauréat en breton (du jamais vu dans l'académie de Rennes), après avoir accompli l'ensemble de leur scolarité dans le nouveau système mis en place par le réseau Diwan ?

C'est par quelques images des lycéens Diwan lors de la session 97 du bac, que débute le film de S. Daniellou. Puis la réalisation suit quelques-uns d'entre eux tout au long de l'année scolaire qui suivit leur réussite au bac. C'est donc la chronique de leur première expérience universitaire. Une des jeunes filles s'est orientée vers la fac de sciences. Un autre a préféré des études musicales. D'autres encore, ont opté pour prépa Lettres ou la fac de droit. Au travers de leurs études, ils vont au-devant de nouvelles expériences, ils font la rencontre d'autres jeunes, qui eux, n'ont pas été formés chez Diwan, et donc ne pratiquent pas ou si peu le breton. En cela, les voilà confrontés à la dualité qu'ils portent en eux.

Soazig Daniellou a filmé Maela, Kristen ou Alan dans leur environnement quotidien : la fac, leurs chambres d'étudiants, le bus ou le train, ou encore leur milieu familial. Et l'on se rend compte que pour eux, la pratique du breton est tout à fait naturelle, par opposition avec les générations précédentes, qui ont connu la honte et l'interdit, comme en témoigne une femme interviewée dans le film.

Pour autant, que vont pouvoir faire ces jeunes gens d'une langue qui est en eux, mais qui malheureusement, est de moins en moins pratiquée dans la vie de tous les jours ?

Comme le dit tout à fait justement Francis Favereau dans le film, la langue bretonne ne doit pas se cantonner à l'école. Il faut se la réapproprier au quotidien, que ce soit dans le cadre familial, mais surtout dans tout l'environnement social, qui passe aujourd'hui de façon évidente, par les médias que sont la radio et la télévision.

La pratique quotidienne du breton, c'est justement ce qu'ont choisi Ninog ou Gwendal, qui privilégie l'usage de sa langue maternelle jusque dans son bagad.

Tout au long du film, le spectateur s'aperçoit que tous ces jeunes gens bien dans leur époque, sont aussi des êtres bien dans leur tête, et que la fierté qu'ils éprouvent à pratiquer le breton, leur procure plaisir et bonheur.

En dépit de légères imperfections techniques, notamment au niveau du son pas toujours très audible, et d'une conclusion qui nous laisse un peu sur notre faim, voilà un très bon documentaire comme on aimerait que la télévision nous en propose un peu plus souvent.

«Brezhoneg 'leiz o fenn» a été réalisé par Soazig Daniellou et Roland Michon, et a été coproduit par Kalanna et France 3 Ouest. Des cassettes vidéo du film sont disponibles auprès de Kalanna Production : 02.99.59.37.39.

P.C.

GOUEL AR FILMOU

(Festival de cinéma de Douarnenez)

La 22e édition du Festival aura lieu, cette année, du 10 au 17 juillet. L'équipe du Festival a choisi cette fois-ci d'aller à la rencontre des Juifs yiddishophones et de leur cinéma.

Une histoire riche mais aussi douloureuse, une culture prolifique et souvent d'avant-garde. Originaires d'Europe de l'Est, la situation géographique de ces yiddishophones correspond aux implantations de la diaspora sur la planète : un pays imaginaire que l'on appelle le Yiddishlend, et qui va de la Pologne aux Etats-Unis... en passant par la France...

Côté cinéma, le choix s'étendra des années 20 à nos jours : il fait la preuve d'une grande vitalité dans les années vingt à quarante, puis il témoigne de la période de guerre, de la Shoah, de l'émigration à l'Ouest. Enfin, aujourd'hui, de jeunes réalisateurs s'emparent de la caméra pour tenter de témoigner de leur culture.

Films, débats, rencontres avec des invités font le festival. De plus celui-ci est le rendez-vous annuel du cinéma et de l'audiovisuel en Bretagne depuis 1978. Un lieu de rencontres professionnelles (producteurs, réalisateurs, acteurs de l'audiovisuel breton) et l'occasion d'une compétition ouverte aux œuvres réalisées en Bretagne.

Tél. 02.98.92.09.21.



D.R.

"L'homme est une femme comme les autres" de J.J. Zilberman.

Un jour avec... la harpiste



D.R.

Voici bien longtemps que Kristen Noguès ne nous avait pas gratifiés d'un nouvel album, puisque le précédent «Kernelec» datait déjà de 1990.

Cette lacune est aujourd'hui comblée, avec la sortie au début du printemps, de l'album «An Evor».

A cette occasion, nous sommes allés rencontrer chez elle, cette «poétesse des notes».

Le P.B. : ***Le précédent album date de 1990. Le premier chez Névénoé de 1976. Alors, trois albums en 23 ans, ça fait peu. Qu'as-tu fait durant tout ce temps ?***

Kristen Noguès : Après les années Névénoé, j'ai fait de multiples rencontres. J'ai d'abord travaillé avec Ivan Lantos et Peter Gritz du groupe hongrois Kolinda. C'est à cette époque que je me suis mise à composer beaucoup plus, dans un esprit d'improvisation. J'ai alors contacté des musiciens de jazz dont j'aimais la musique.

Ce fut d'abord le regretté Jean-François Jenny-Clarke, puis Jon Christensen. J'ai également joué avec Henri Texier, et depuis 10 ans maintenant, je travaille très régulièrement avec John Surman, un multi-instrumentiste qui joue aussi bien du saxophone, du saxo soprano, que de la clarinette ou de la basse. Nous sommes sur la même longueur d'ondes, en ce qui concerne l'esprit d'improvisation et les harmonies. Nous jouons donc en duo, et aussi parfois en trio avec Jacques Pellen, avec qui je travaille depuis 20 ans.

Je n'oublie pas Patrick et Jacky Molard, ainsi que J. Michel Veillon, avec qui je joue également mais dans un domaine plus traditionnel. C'est d'ailleurs avec eux et Jacques que nous avons composé la musique du film *Finis Terrae*.

J'ai aussi participé à des créations de musique contemporaine, ce qui demande beaucoup de travail. Bref, j'ai beaucoup travaillé et fait pas mal de tournées à l'étranger. Durant toutes ces années, j'ai également enregistré avec de nombreux artistes sur leurs albums, Denez Prigent, Manu Lann Huel, Didier Squiban et Yann-Fanch Kemener par exemple, pour l'album *Carnac* il y a deux ou trois ans.

C'est vrai que les gens doivent se demander pourquoi tant de temps entre chaque disque. Mais lorsque je ne me sens pas prête, ce n'est pas la peine. Lorsque je compose un morceau, ça ne se fait pas en une fois. Je commence, puis le laisse au repos. Plus tard je le retrouve, le réécoute, je développe des thèmes. C'est un travail de longue haleine. En fait tant que je sens que mon morceau n'est pas arrivé à maturation ou n'est pas abouti, je n'ai pas envie de le graver. Et puis un jour, tout à coup, ça y est, c'est bon, je me sens prête et j'enregistre. Même si un album ne peut pas être absolument parfait, j'ai quand même des exigences de perfection.

Le P.B. : ***Comment pourrais-tu définir ta musique actuellement ?***

K.N. : Difficilement. Je joue de la harpe celtique, mais ma musique l'est-elle ? Cette notion de musique celtique me dérange un peu, car c'est un terme galvaudé, qui ne représente plus grand-chose. Sincèrement j'aimerais savoir ce qu'est la musique celtique hormis la musique purement traditionnelle, bretonne, irlandaise ou écossaise.

Bien sûr j'ai moi-même appris la harpe avec des thèmes traditionnels, et donc ma musique aujourd'hui en est imprégnée. Ce sont mes racines, et je suis très certainement influencée au niveau des compositions, des harmonies ou de l'improvisation. Mais ma musique est aussi le fruit de rencontres avec des musiciens de jazz.

Le P.B. : ***Quelle est la place d'une harpiste «celtique» dans une formation de jazz, et que penses-tu leur apporter ?***

K.N. : Tout d'abord, bien que ce ne soit pas courant, il faut savoir qu'il y a toujours eu de la harpe dans le jazz. Alice Coltrane en jouait déjà. Et puis Deboreh Hanson-Conant, une harpiste américaine, joue également du jazz.

Quant à moi, ça ne fait pas loin de 20 ans que je travaille avec des musiciens de jazz, et ils ont tout de suite été attirés par cette musique «celtique», totalement différente des standards de jazz. Ils ont senti un esprit différent, un esprit breton, «iodé», et je pense que ces rencontres nous ont enrichis mutuellement. D'ailleurs depuis, de nombreux musiciens de jazz viennent jouer avec des artistes bretons.

Le P.B. : ***Tu joues sur scène et sur l'album avec deux harpes, dont une électrique. Pourquoi ce choix ?***

K.N. : Je travaille avec la société Camac, et il y a de nombreuses années je leur avais demandé s'il était possible de concevoir une harpe électrique, c'est-à-dire sans caisse de résonance, mais avec un micro au pied de chaque corde. En effet en concert, avec un instrument

Kristen Noguès inspirée

acoustique, on est vite couvert par la puissance d'une batterie, d'une contrebasse ou d'un saxo.

Joël Garnier de Camac a tout de suite été emballé, et il a donc créé cet instrument pour moi.

Lorsque je joue de la harpe électrique, je l'utilise avec un système d'effets qui me donne ce son un peu d'orgue, qui fait penser aux ondes Martenot.

Le P.B. : ***Parlons un peu de ton album. Que signifie le titre et pourquoi celui-ci ?***

K.N. : *An Evor*, c'est l'ellébore. C'est une plante médicinale qui autrefois était utilisée pour ses effets bénéfiques, et qui, associée à d'autres plantes, pouvait être mortelle. Donc une plante à deux faces. Tout comme dans l'ellébore, l'auditeur pourra trouver dans mon album, le reflet de ce qu'il recherche. Le texte est d'Yvon Le Men et s'appelle *Kousket eo*. Il est extrait de *L'échappée blanche*, et on l'avait déjà enregistré sur un album intitulé *La seule aventure*. J'avais composé la musique sur ce texte il y a plusieurs années, et comme je l'aimais bien, je l'ai retravaillée et ai ajouté une introduction et une fin. Puis j'ai trouvé le titre global *An Evor*, qui est en même temps un petit jeu de mots avec An eñvor, la mémoire.

Le P.B. : ***Sur onze titres, trois traditionnels seulement (Metig, Gwerz Maro Pontkalleg et Le Scorff). Pourquoi ?***

K.N. : Tout simplement parce que ce sont trois traditionnels que j'aimais, et que j'ai eu envie de jouer. Pour le reste, j'avais surtout envie de jouer mes propres compositions, des morceaux composés depuis cinq ou six ans.

Le P.B. : ***Pourquoi une seule chanson ? Par le passé tu as sorti quelque 45 tours de chansons, et sur les deux précédents albums, il y avait plus de morceaux chantés.***

K.N. : Plusieurs personnes m'ont effectivement fait la réflexion. D'abord pour chanter il faut que je trouve un texte qui m'inspire, qui soit musical, en breton de surcroît, parce que je ne chante jamais en français. Tout ça n'est déjà pas évident. De plus lorsque je compose à la harpe ou que j'improvise, je ne travaille pas par rapport à la voix ou au chant, je ne cherche pas à composer une mélodie. Enfin j'ai un blocage quant à ma voix. Je ne me considère pas comme une chanteuse. J'utilise plutôt ma voix comme un instrument de musique.

Mais pour le prochain album, il y aura plus de chansons, c'est promis.

Le P.B. : ***Des titres,* Feunteun Wenn, Disul, *ou* L'attente des Femmes *reviennent deux fois. Une raison à cela ?***

K.N. : Oui, ce sont des morceaux qui durent longtemps. On a donc décidé avec Jacques Pellen, de les couper, d'autant plus qu'il existe déjà des ruptures au niveau de la mélodie. Par exemple pour *Feunteun Wenn*, si je le joue y compris les improvisations, il doit durer plus de 7 minutes, avec trois parties. Pour *Disul I et II*, que j'ai composé un dimanche, ce sont deux manières totalement différentes de traiter le morceau. Quant à *L'attente des Femmes*, il s'agit de la musique que j'ai composé pour le film *Finis Terrae*. La première partie fait référence aux femmes, tout de noir vêtues, attendant, assises dans les rochers, le retour des marins. Cette partie est donc très lente pour symboliser l'attente. Pour la seconde partie, j'ai improvisé en studio.

Le P.B. : ***Cet album a des connotations plus celtiques que jazz. En cela, il ne reflète pas tes expériences musicales récentes ?***

K.N. : Effectivement c'est plus un travail de soliste. Cet album est le résultat d'un travail de compositions écrites pour harpe solo. Comme j'avais la matière, j'ai décidé de ne pas faire appel à d'autres musiciens. Par contre pour mon prochain album, j'ai envie de le faire avec les musiciens avec lesquels je joue habituellement.

Le P.B. : ***Le précédent album était produit en Allemagne. Tu n'as pas eu de mal à trouver une maison en Bretagne cette fois ?***

K.N. : Kemelec était produit par une maison allemande, et malheureusement, un problème de distribution en Bretagne, a fait qu'il n'a été présent ici que deux ans seulement.

An Evor a été enregistré chez Coop Breizh pour deux raisons. D'abord parce que tous mes amis musiciens enregistrent là, les frères Molard, J. Pellen, J.M. Veillon... Et puis J.Louis Le Vallégant m'a donné carte blanche. Il ne m'a imposé aucune restriction ou direction artistique, ce qui est un grand bonheur pour un artiste.

Le P.B. : ***Tu es allée début avril te produire à Paris, en compagnie d'autres artistes bretons, à l'initiative du Conseil général du Finistère, qui souhaitait ainsi promouvoir la culture bretonne, et espérait en retour des retombées économiques. Quel bilan peux-tu en faire ?***

K.N. : C'était une semaine celtique financée en grande partie par le Conseil général et chapeautée par l'ADDM 29. Il y avait surtout des artistes de Coop Breizh et de l'Oz Production. En fait on était sur un petit podium à la FNAC, et on avait 20 mn chacun pour se produire, ce qui est peu. De plus, dans des conditions difficiles, avec des clients qui passent et écoutent plus ou moins. Du coup, on peut effectivement se poser la question de l'impact que ça a pu avoir. Quant à en dresser un bilan... ?

Le P.B. : ***Te verra-t-on prochainement en concert en Bretagne ?***

K.N. : Oui, je vais surtout travailler en duo avec J.M. Veillon. Au Quartz de Brest d'abord pour *Jazz en Bretagne*. Ensuite à Tréguier, pour *Création Flûtes de Traverse*, une pièce que j'avais composée il y a 2 ou 3 ans, pour trois flûtes, deux guitares, une contrebasse, percussions et harpe.

Entre temps je ferai une tournée solo en Italie, où je retrouverai J. Surman. Je serai aussi à Gouel ar Brezhoneg.

Le 7 juillet, je serai à Rennes aux Tombées de la Nuit, où je jouerai en trio avec J.M. Veillon et Gildas Boclé. Puis le 10 juillet pour la soirée de clôture où sera fêté le 20e anniversaire des Tombées de la Nuit, et où tous les artistes de la première heure devraient être présents.

Je ferai aussi quelques concerts solo' mais je préfère jouer sur scène en duo, avec J. Surman ou J.M. Veillon. Avec ce dernier, c'est un répertoire plus traditionnel.

Propos recueillis par
Philippe COUSIN

Bientôt, le Festival des Vieilles Charrues de Carhaix

En juillet, le Kreiz-Breizh accueillera pour la 8e fois le désormais célèbre Festival des Vieilles Charrues, festival qui vient aussi de défrayer la chronique pour des problèmes de subventions. Nous en avons profité pour poser quelques questions à son président, Christian Troadec.



D.R.

Le festival des Vieilles Charrues - Carhaix 1998.

Le P.B. : *Peux-tu nous dire quand et comment sont nées les Vieilles Charrues ?*

Christian Troadec : Elles sont nées en 1992. C'était au départ un clin d'œil aux Vieux Gréements, à l'époque de Brest 92. Le Festival a démarré à côté de Carhaix, à Landeleau, avec 500 personnes organisateurs compris ! En 1995, le Festival avait beaucoup grandi, est arrivé à Carhaix, au centre-ville.

Le P.B. : *Quel but visiez-vous ?*

C.T. : Le Centre-Bretagne était déjà le lieu de concerts et festivals de grande qualité (Les Clarinettes, Gouel ar Brezhoneg...), mais on voulait permettre au public d'accéder à des grands concerts, avec une programmation éclectique. On voulait insister sur la convivialité, la bonne ambiance, et une politique des prix très attractive (les Blues Brothers pour 30 F !).

Le P.B. : *Qu'en pense la population locale ?*

C.T. : On peut dire sincèrement que les félicitations l'emportent largement sur les critiques. Il faut dire que l'impact sur l'économie locale, sur la notoriété de la ville de Carhaix et du Kreiz-Breizh sont très importants. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, le nombre de spectateurs ayant en gros doublé chaque année : 1992, 500 ; 1993, 3.000 ; 1994, 5.000 ; 1995, 11.000 ; 1996, 20.000 ; 1997, 40.000 et l'apothéose 1998 : 100.000 ! En 1998, il y a eu 1.500 bénévoles ; cette année il en faut 3.000.

Le P.B. : *Quels objectifs visent les organisateurs ?*

C.T. : Notre but est d'appliquer le slogan "Vivre, travailler et décider au Pays". Et c'est une réussite puisque la vingtaine d'organisateurs vivent dans le Kreiz-Breizh.

Le P.B. : *Comment analyses-tu les refus de subventions ?*

C.T. : On ne s'y attendait pas du tout, surtout venant de la part de certains élus socialistes qui nous aidaient depuis longtemps et qui ont brusquement voté contre en commission permanente du Conseil régional ! Ce sont des arguties juridiques qui ne tiennent pas debout. On nous reproche d'avoir versé 1 MF à Diwan sur les bénéfices de 1997, alors que nous avons été subventionnés en 1998... à hauteur de 50.000 F !

Nous avons donc décidé, dans un souci de transparence, de refuser toute subvention venant du Conseil régional ou du Conseil général 29. La conséquence en est que le Bagad Carhaix doit solliciter en son nom auprès du Conseil régional la subvention de 450.000 F prévue au départ pour financer la journée bretonne du 14 juillet (20 bagadou invités).

Le P.B. : *Peux-tu nous dire quelques mots sur le Technopôle culturel et ses liens avec le Festival ?*

C.T. : C'est nous qui sommes les initiateurs du projet. En février, les diverses associations qui ont rejoint le technopôle se sont mises en association loi 1901, "Kalon ar Vro", avec pour président Vincent Abaziou, qui porte également le projet du Lycée Diwan.

Le P.B. : *On pourra si tu veux se retrouver d'ici quelques mois pour faire le point sur le projet et son état d'avancement. Mais tu peux déjà nous dire quels espoirs cela représente en terme d'emplois?*

C.T. : Autour du lycée Diwan, pivot du Technopôle avec 35 emplois et 200 à 250 élèves à terme, on attend le Centre de formation aux techniques de l'audiovisuel (35 personnes), les Mémoires du Kreiz-Breizh (5 emplois-jeunes), Dizale (1 emploi), la Médiathèque bretonne (1 emploi, mais 15 à terme), l'Office de la Langue bretonne (10 emplois), Mignoned Anjela (1 contrat de 8 mois en cours), et le festival lui-même, avec 4 emplois aujourd'hui, 7 à 8 si tout va bien après l'édition 99, dont un à plein temps avec le Tremplin des Jeunes Charrues.

Le P.B. : *Vu les résultats de 1998, le Festival compte-t-il aider le Technopôle ?*

C.T. : Bien sûr, mais on verra après le Festival 99. Si le temps est avec nous, il n'y a pas de problèmes.

Le P.B. : *Justement, qui verra-t-on en 1999 ?*

C.T. : Le programme comme toujours très éclectique, surtout qu'on passe de 3 à 6 jours, permettra de voir des artistes confirmés comme Véronique Sanson, Stéphan Eicher et Pierre Perret, et de nouveaux comme Faudel. A côté des artistes bretons confirmés comme Denez Prigent ou Eric Marchand (accompagné des excellents Roumains du Taraf de Caransebes), on verra les groupes qui montent comme Matmatah et Armens. On pourra entendre aussi l'Américain Ben Harper, musicien de renommée mondiale, et les Anglais de Massive Attack, groupe de l'année selon le journal *Les Inrockuptibles*. Ceci n'est qu'un aperçu de la programmation...

Propos recueillis par
Christian PIERRE

par Jean-Jacques MONNIER

◆ Une biographie de Luzel



Nous avons déjà évoqué dans ces colonnes le grand travail éditorial engagé par les PUR et Terre de Brume pour la publication annotée des œuvres complètes de François-Marie Luzel par Françoise Morvan.

Ayant fréquenté Luzel depuis des années, par archives interposées, Françoise Morvan a appris tant de choses sur le collecteur trégorrois qu'elle a voulu en faire part.

On découvre alors un Luzel drôle et sympathique, un Trégorrois très lié à son pays, un républicain laïc convaincu.

Par la suite, on a eu tendance à opposer Luzel, Français d'abord, à La Villemarqué, l'un des pères du nationalisme breton du XX[e] siècle. Le premier est devenu le collecteur fétiche de la gauche laïque et antinationaliste, le second est devenu l'emblème et l'inspirateur des patriotes bretons.

On fait évidemment dire à Luzel, mort en 1895, ce qu'il n'a pu dire de son vivant.

Le mouvement nationaliste breton d'aujourd'hui a en partie réhabilité Luzel. En tant que collecteur rigoureux et bretonnant, il nous plonge dans la vie du peuple breton au XIX[e] siècle, ce qui convient aux deux camps.

Les 50 dernières pages du livre présentent la fortune posthume du collecteur jusqu'à la querelle récente qui a opposé deux universitaires rennais, dont l'auteur de cette biographie. Il n'y a pas de querelle de personnes mais persistance de désaccords de fond.

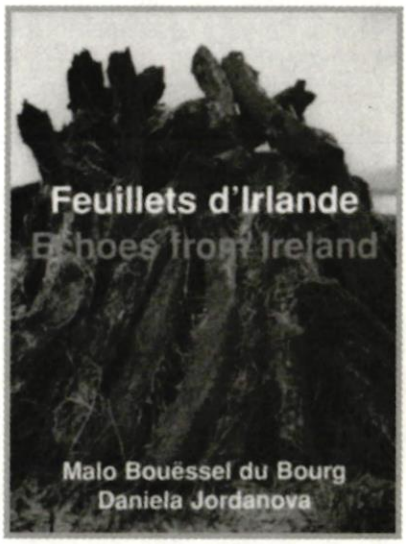
Quoi qu'il en soit, c'est un bon livre, intéressant, sans excès d'érudition. (139 F, 334 pages).

◆ Feuillets d'Irlande

Coop Breizh publie un nouveau livre sur l'Irlande. Il s'agit d'un livre bilingue anglais-français, une sorte de reportage avec photographies et commentaires sur une découverte de l'Irlande au jour le jour, avec un double regard.

D'abord celui de Malo Bouessel du Bourg, qui a fréquenté le pays depuis son enfance. Puis celui de Daniela Jordanova, artiste plasticienne qui a connu l'Irlande récemment.

Les deux langages, du poète et du photographe, se mêlent. Les belles photos noir et blanc sont accompagnées d'un commentaire en prose, souvent inspiré ; souvent descriptif aussi. On réalise ainsi une sorte de voyage en demi-teintes, des tourbières à l'école, des landes aux foules rurales, des façades de magasins aux pubs enfumés et décorés, des croix celtiques aux horizons côtiers.



Les photos sont sobres, nettes et souvent belles, les commentaires vont du lyrisme à la description minutieuse en passant par l'allusif. L'ensemble révèle une connaissance intime, profonde de l'Irlande, au-delà du cliché et du spectaculaire.

Un bel ouvrage un peu hermétique.

Environ 40 pages, papier couché, grand format, 98 F.

◆ Jean Conan, aventurier et écrivain breton

On a découvert, il y a quelques années, cet écrivain trégorrois oublié, dont Skol Vreizh a publié les Aventuriers en un grand volume illustré de 320 pages (1990). Plus récemment, le P.B. a évoqué la remarquable adaptation qu'en a fait le Strollad ar Vro Bagan, avec Goulc'hen Kervella. Ainsi apparaissait au grand jour ce personnage haut en couleurs, né à Guingamp, qui connut des aventures vraiment extraordinaires, à la fin du XVIII[e] siècle, avant de les raconter dans d'interminables récits en vers. Il manquait un ouvrage simple et abordable sur Jean Conan. Paolig Combot l'a rédigé, lui qui a participé au grand travail collectif de 1988-90 sur Jean Conan et qui a consacré une thèse à l'étonnant voyageur trégorrois.



D'une façon limpide, Paolig explique que Conan, aurait dû tomber dans l'oubli : il est mort pauvre, ses écrits inédits ont en bonne partie été dispersés. Pengwern et Luzel, les deux collecteurs, sauvèrent cinq de ses œuvres.

C'est donc l'un des rares dramaturges bretons connus, nourri d'une jeunesse exceptionnelle : le naufrage sur un morutier de Terre-Neuve, les guerres révolutionnaires à Paris, dans le Palatinat et en Flandre, enfin en Bretagne contre les Chouans. Il cumulait une culture livresque et une culture orale, bretonne et française, qui nourrirent les 29.000 vers rescapés de son œuvre.

C'est un individualiste, un homme du peuple, un esprit républicain indépendant, un grand créateur littéraire.

Le portrait de Conan, les étapes de son existence sont bien présentés et illustrés de cartes, de photographies, d'extraits de ses récits, de notices sur les personnes qui l'ont influencé, notamment à l'abbaye de Beauport. On découvre enfin ses thèmes d'inspiration, une description de ses différentes œuvres et une analyse de ses méthodes.

Outre une bibliographie, ce petit livre très complet fournit un petit circuit Jean Conan, de Guingamp à Trédrez, en passant par Paimpol. Un petit chef-d'œuvre de pédagogie, de clarté, d'analyses pénétrantes sur une personnalité bretonne de premier plan. Tout ceci pour 60 F !

(Skol Vreizh, 84 pages, 30 documents en couleurs).

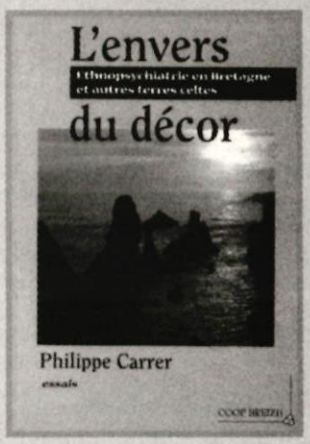
par Jean-Jacques MONNIER

◆ L'envers du décor : un recueil sur l'ethnopsychiatrie en Bretagne

Philippe Carrer est un psychiatre célèbre pour ses travaux et ses ouvrages consacrés aux pathologies des Bretons : *"La Dépression d'Ovide", "Œdipe en Bretagne", "Le matriarcat psychologique des Bretons", "Conduites et dépendances pathologiques en Bretagne"*.

Coop Breizh nous permet de retrouver l'essentiel de ces textes en un seul volume de 320 pages ; un avant-propos de Ph. Carrer met tous ces essais en perspective. Il écrit bien et simplement, ce qui n'est pas le cas général dans ce domaine ! Il a aussi le mérite de rapprocher les pathologies fréquentes ici du matriarcat psychologique répandu depuis très longtemps chez les Celtes et surtout de l'acculturation, de l'intégration forcée à une culture dominante extérieure. Le bilan de recherche *"images du père et de la mère d'après le dessin de famille en Bretagne et dans d'autres régions"* est essentiel. Rappelons qu'il met en évidence une survalorisation de la mère chez l'enfant d'abord en Basse-Bretagne, à un degré moindre en Haute-Bretagne, mais beaucoup plus que dans l'Ouest non breton et surtout qu'en Pays d'Oc.

Ph. Carrer étudie également l'alcoolisme, le complexe de Konomor, la honte, la privation de parole, le complexe d'Œdipe, les pathologies communes aux Gallois et aux Bretons. Il sent que la racine du phénomène est souvent loin dans l'Histoire. Mais il se heurte à la rareté des données historiques précises sur le monde celtique préchrétien, avec le risque de survaloriser le mythe ou les hypothèses, comme l'a fait Jean Markale dans *"La Femme celte"*. On risque alors de prendre le mythe pour toute la réalité, alors qu'il n'en contient qu'une partie.

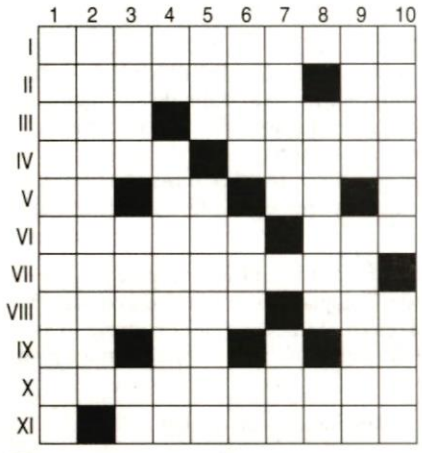


Une foule d'observations intéressantes sont le fait de l'auteur ou du lecteur, notamment sur une fragilité possible des Bretons face à la drogue, lié au manque d'interdits et de barrières dues aux carences paternelles. L'auteur répond aussi à l'objection du déterminisme. Non, les Bretons ne sont pas voués à ces pathologies, mais leur passé et leur situation expliquent qu'ils soient autant touchés, notamment par le suicide ou l'alcoolisme.

Cette lecture est passionnante. Elle fait réfléchir, discuter, contester. Elle permet de mieux mesurer la réalité actuelle du "problème breton" et sa spécificité.

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 115

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. On a bien failli y perdre le Blavet. – II. Les composantes de la culture bretonne le seront de moins en moins ; Au cœur de Pen-Hir. – III. Lettres de Bretagne ; Tel que l'on voudrait voir le Pays breton. – IV. Inversé : fait de pierres ou de corne ; N'exprime certes pas la faiblesse. – V. Pronom personnel ; Né à Rennes en 1661, il fut le directeur des Mémoires de Trévoux (initiales) ; C'est l'un des animateurs du football nantais. – VI. Alimentent les marais salants ; Lettres de Gouesnou. – VII. Contrairement aux apparences, ce village n'a pas vu naître le responsable des rubriques culturelles du PB, mais le fameux poète Jehan Meschinot. VIII. Cet Irlandais fut médecin de Napoléon à Ste-Hélène ; Très apparente quand elle est bien remplie. – IX. Lettres de l'UDB ; Au commencement du jour ; Fait toujours plaisir. – X. Indispensables aux végétariens. – XI. Fortification bretonne.

VERTICALEMENT : 1. Fut le théâtre d'un combat des Trente. –2. Le plus célèbre des "lieux de mémoire". – 3. Sans conteste l'un des plus beaux albums des Tri Yann ; A la poupe d'une bisquine ; Général rennais mort en Belgique en 1891 (initiales). – 4. Pointe de lance ; Dû à la peur, au froid, etc. – 5. Apparaît encore moins clair dans un tel désordre ; A pu être utilisé contre les Vénètes. – 6. Partie du doigt ; Mor pour les Grands Bretons ; A la pointe de Bréhat. – 7. Heureusement, le biniou l'est encore ; Inversé : exprime le dégoût. – 8. Un nom qui trahit la présence de hêtres ; Aux extrémités de Hoedic. – 9. Des prunelles à trier ; Inversé : résulte d'un revêtement en mauvais état. – 10. Habitations rudimentaires ; Salomon, par exemple.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 114

Horizontalement : I. JAFFRENNOU. - II. EL ; RAMEUR. - III. ALMANZOR. - IV. NEIN ; LE. - V. JE (JELINENN) ; KEVILIN. - VI. ASPIRATION. - VII. EZI ; RONE (ENOR). - VIII. ROAZON. - IX. URSULINES. - X. EIO (OIE) ; LE ; DON. - XI. SONDAGE ; NI.

Verticalement : 1. JEAN JACQUES (MONNIER...). - 2. ALLEES ; RIO. - 3. MI (MIZ) ; PERSON. - 4. FRANKIZOU. - 5. RAN ; ERIALLA (ALLAIRE). - 6. EMZIVA (EMZIVAD) ; ZIEG (GEIZ). - 7. NEO ; ITRON. - 8. NUR (RUN) ; LIONED. - 9. OR ; LION ; SON. - 10. SENNES ; NI.

Stage de breton

Studi-ha-Dudi

6, hent Sant Per - 22920 PLIJIDI
Tél. 02.96.13.10.69

organise cet été, à Plésidy, un stage de breton de 5 jours, du 9 au 13 août 1999, avec la méthode de N. Davalan.

Ce stage se déroulera en plein pendant la semaine Plinn, avec le festival Plinn du Dahouët. Les stagiaires pourront, en plus des cours intensifs, découvrir en breton des activités aussi diverses que la boule bretonne, le Kan ha Diskan, les ballades-patrimoines...

Date limite d'inscription :
25 juin 1999.

Fête

LES 30 ANS DE SKOAZELL VREIZH

La fête des 30 ans de Skoazell Vreizh aura lieu **les 19 et 20 juin, à Carhaix**. Au programme, le samedi 19, cinéma ("30 ans de solidarité") et fest-noz vraz avec de très nombreux chanteurs et sonneurs dont Bleizi-Ruz, Guillanton-Guénégou, Yec'hed Mad, Enora-Yvona, les Frères Morvan, Diaouled ar Menez. Le dimanche 20, concerts et fest-deiz.

Kazetenn ar vro plin (Magazine parlé sur K7 des années 70) **recherche** les numéros 12, 16, 39 et 40.

Kazetenn an 3 c'hanton (Magazine parlé bilingue des années 70) **recherche** les jaquettes des 6 K7 parues.

Tél. 01.43.84.36.99.

Découverte et dégustation de cuisine aux algues

En compagnie du cuisinier Pierrick Le Roux, le

Musée des Goémoniers de PLOUGUERNEAU

vous offre la découverte des algues, leur ramassage et l'étude de leur place en cuisine, tout en dégustant un véritable repas aux algues.

Prix (repas compris) : 100 F et prix pour enfants : 60 F.

Le dimanche 13 juin, à 12 h 30
(marée de coefficient 101).
Tél. 02.98.04.60.30.



Découverte du patrimoine

SKED

Dans le cadre de son programme de visites de découverte du patrimoine, Sked propose le samedi

12 juin
(et non le 5 comme prévu initialement)

UNE VISITE GUIDÉE DU FAOUET (56) et de ses environs

Pour cette dernière excursion de l'année, Sked a choisi de s'éloigner un peu du Léon pour découvrir une cité bretonne à l'histoire et au patrimoine très riches. Cette cité a fait l'objet de nombreux investissements des ducs de Bretagne. Elle nous donnera donc l'occasion de nous plonger dans les derniers siècles de la période ducale en Bretagne.

Tél. 02.98.80.26.71.

Festoù-noz

A Guérande,
le dimanche **6 juin,**
15e anniversaire du Cercle «A greiz Kalon».
FEST-NOZ à l'école Sainte-Marie, avec Vent de Galerne.
Tél. 02.40.24.94.93.

●

A Séné (Mor-Bihan)
dans le cadre de la fête de Tro-Heol
(le tournesol en breton),
fête des trois écoles Diwan du département aura lieu un grand **FEST-NOZ** avec Follenn, Loerou Ruz, Lamour et Lozevis, etc...
Le 26 juin, à 21 h,
salle du collège Cousteau.

●

A Saint-Brieuc,
le **12 juin**, l'école Diwan propose son **FEST-NOZ** à la grande salle de Robien avec Stonibell, Jégou et Corbel, Le Buhé et Le Meut, etc.

KINNIG LABOUR

Eman **Sked**, kevredad kevredigezhioù sevenadurel breizhek Bro Vrest, o klask

UN ANIMATOUR(REZ),

karget da genurzhiañ ha da gas war-raok e oberezh. Post leun amzer.

Perzhioù goulennet: ret eo gouzout brezhoneg.

Mat e vo anavezout ar stlennata hag ar mererezh.

Kas ul lizher emginnig hag ur CV da: Sked, 8 straed Duguay-Trouin 29200 BREST.

Courrier

"Je vous envoie un chèque pour mon réabonnement au P.B.-P.V.

Par ailleurs, j'ai lu dans "Combat breton" (...) un petit article où il est dit qu'à l'élection cantonale de Paimbœuf (44), l'U.D.B. a refusé de soutenir le candidat d'Emgann sur la base d'un programme commun minimum et au contraire a conseillé aux nigauds du canton de voter pour le P.S. que par ailleurs vous critiquez dans chaque n° du P.B., à cause de sa politique anti-bretonne. (...)

Vous ne voulez surtout pas d'un front commun breton et préférez la "gauche plurielle" française qui n'est pas seulement anti-bretonne mais aussi anti-sociale. Ma pension d'invalidité diminue chaque année depuis 1995 alors que jusque-là elle augmentait un peu. La "gauche plurielle" française qui vous est chère en vient, comme la droite, au système réactionnaire imposé par les Américains. (...)"

Paul KERISIT, Ile Tudy (29)

Merci pour votre réabonnement.

Pour vraiment vous informer, le journal que vous citez aurait dû vous préciser que nous n'avons appelé à voter pour la candidate P.S. qu'au second tour, alors que le candidat d'Emgann, ayant fait 17 voix, n'était plus en lice... Nous avons interrogé la candidate P.S. entre les deux tours pour nous assurer qu'elle soutenait la revendication de la Loire-Atlantique bretonne, ce qui est le cas.

En ce qui concerne le montant de votre pension, nous partageons entièrement votre jugement.

Lecteurs de Saint-Brieuc

Quelques centaines de Briochins reçoivent ce mois-ci *Le Peuple Breton*, gratuitement, à leur adresse. Nous souhaitons par là, faire connaître notre mensuel à des gens qui ignoraient jusqu'à notre titre. Si vous êtes dans ce cas et que vous souhaitiez vous abonner à notre mensuel, sachez qu'en découpant cette annonce, il vous sera consenti **une réduction de 60 francs.**

Résumons : cette annonce + un chèque de 100 francs = 1 abonnement aux 11 numéros annuels du *Peuple Breton*. A moins que vous préfériez l'opération "Deux titres en un" (voir ci-dessous).

Exceptionnel!

Offre spéciale

"Deux titres pour un"

Pour recevoir un abonnement d'un an au ***Peuple Breton*** à dater du prochain numéro (valeur 160 F)

ET un abonnement de 8 mois à l'hebdomadaire ***Breizh-Info***, à dater de son prochain numéro (valeur 160 F)

REMPLISSEZ UNIQUEMENT LE BON CI-DESSOUS et **ne joignez qu'un seul chèque de 160 F.**

Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnements au Peuple Breton.

Offre "Deux titres pour un"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum 15 F

❑ de soutien : 18 F - 20 F - 30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du

"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Si vous souhaitez ne pas bénéficier de cette offre ou simplement vous réabonner, cochez ici ❑

Selaouit

par Pierre Morvan

Jâââck !

Le mois de juin est, comme vous le savez tous, celui de la Fête de la Musique. C'est Jâââck Lang, alors Ministre de la Culture - ah bon, il ne l'est plus ? - qui, dès 1981, en inventa le concêêêpt... Quelle portée conserve aujourd'hui un événement censé célébrer comme il se doit un art majeur en même temps que le passage du printemps à l'été ?

Dans un pays qui persiste à taxer le disque comme un produit de luxe, qui pressure fiscalement les grandes manifestations musicales et les associations qui les mettent sur pied et tente de réduire à une peau de chagrin le statut des intermittents du spectacle, la Fête de la Musique ne devient-elle pas une insulte au bon droit, au bon sens et à la logique ? Pour que la musique soit vraiment à la fête, il y a des vrais mesures à prendre, loin de toute esbroufe médiatique. Allez Catherine, fais ton boulot !

PAT O'MAY :
« Breizh-América »
(Coop Breizh, CD 881)

Un rock-celtique rageur, combatif même, une pêche d'enfer, des coups de gueule légitimes et salutaires... voilà qui peut qualifier en quelques mots le dernier (et troisième) opus du guitariste Pat O'May. Cela fait



maintenant 10 ans que le musicien s'est installé en Bretagne et ses compositions s'en trouvent tout naturellement influencées. Venu du hard-rock, il intègre sans difficulté apparente, et dans un même élan, les accents de la tradition bretonne et... le rejet massif que manifeste notre pays à l'égard des thèses vénéneuses et malfaisantes des Fronts Nationaux. « ***Pétain tu l'avales / Mégret Le Pen glissent / Ca fait un Hit l'air de rien et puis on tombe dans l'précipice*** » nous met en garde le rocker avec son titre « ***Réveil*** ». Enregistré en Bretagne avec l'aide de quelques pointures bretonnes et celle du bagad de Lokoal Mendon et mixé à New York chez le guitariste américain Ron Thal, « Breizh-América » est, comme son titre l'indique, une sorte de trait d'union jeté entre deux continents, entre deux cultures. Avec hargne et talent.

DALC'H SONJ :
« Lusk ar Galon »
(Yber productions, Breizh Diffusion, YBDSO1)

Une grande sensibilité dans les arrangements, beaucoup de clarté dans l'expression, un souci de fidélité à la tradition qui ne nuit en rien à l'originalité de la démarche... Les Morbihanais de Dalc'h Sonj ont fait des choix qui les distinguent de nombreux groupes qui éclosent en ce printemps musical breton. « Lusk ar Galon » - l'élan du cœur - témoigne d'abord de leur passion pour le répertoire de leur terroir, le pays vannetais. Principalement construit autour de la voix attachante de Jislen ar Gwilhant, le disque nous offre quelques perles - le très swinguant « ***Hag***



ar Blezman », « ***Marv Jean Jan »***, « ***Ar Plac'h a Vro ar C'hallaoued »*** ou « ***E pardon Plunered »*** - joliment mises en valeur par les musiciens du groupe: Alain Langlois (accordéon), Yann Ber ar Rallig (bombarde, clarinette, sax), Emmanuel Travers (guitare) et Ronan Meleard (biniou kozh). Très prometteur.



FEST-NOZ :
« Sadorn d'an noz e Breizh »
(Sergent Major Company, SMC179102)

Deux ou trois compils' maintenant. La première doit vous projeter dans l'ambiance d'un fest-noz. L'affiche est belle puisqu'on y retrouve les noms d'Ar Re Yaouank, Carré Manchot, Gwenfol, Diwall, des Traines Meuriennes et de quelques autres. Mais quelques erreurs, sur la pochette et sur le CD lui-même, nous donnent à penser que ce « produit » aurait pu bénéficier d'une finition plus soignée. Quelquefois... le temps presse.

CAP BRETAGNE :
(BMG, 74321593272)

Le second de ces disques présente-t-il davantage d'intérêt ?



Oui sans doute puisque les quelques grands noms ici compilés - Stivell, Tri Yann, Denez Prigent, Kemener et Squiban, Erik Marchand et son Taraf... - permettent d'en faire connaître et reconnaître d'autres, moins médiatisés, certes, mais souvent très intéressants. Kad, Triskell, Kern, Red Cardell et quelques autres peuvent disposer, à travers ce CD, d'une assez belle carte de visite.

A L'OUEST RIEN DE NOUVEAU ? :
(Kerig Records, K141)

Rien de nouveau ? Si et pas qu'un peu ! On peut même dire, pour continuer sur le même ton, tout à fait dans l'air du temps, que ça bouge sur tous les fronts. Kerig Records a choisi de reprendre à



son compte le titre volontairement provocateur d'Erich Maria Remarque pour présenter son riche catalogue néo-réaliste. A côté des Casse Pipe, Jack O'Lanterne et autres Clam's, déjà rencontrés dans ces colonnes, deux belles révélations avec Mézues et Bruno Green. Nous en reparlerons un de ces jours.

FEU

Je ne sais pas ce qu'ils font aux R.G. mais ils devraient lire le P.B. avec plus d'attention. Tout ce qui arrive en Corse y est prédit par Al Louarn. Dès mars 1988, à l'occasion de la nomination de **"l'homme qu'il faut , là où il faut"** cette modeste rubrique portait le titre prophétique suivant : **"Ça va barder!".** Alors que toute la "bonne" presse quotidienne, les élus et autres pennoù bras affichaient leur vive satisfaction de voire enfin un homme, un vrai, arriver dans l'île, oubliant les conditions de son départ de Perpignan qui fleurtaient déjà avec l'isolement, nous transcrivions l'opinion des élus catalans: **"Ce préfet était du genre je frappe d'abord, je cause ensuite."** Quelqu'un de tout feu tout flamme quoi. L'opinion des piliers de bars d'Ajaccio ne s'y trompait pas : **"la poigne c'est bien... mais il faudra autre chose!."**

Il y a deux mois, avant que l'incendie allumé en Corse ne traverse la mer, Al Louarn réclamait son affectation en Bretagne, car **"il va falloir lui trouver une piste d'atterrissage"** mais cette suggestion avait fait long feu.

Vous vous rendez compte le nombre de conneries que le premier ministre et le chef du MDC éviteraient de dire et de faire s'ils voulaient bien apporter à nos conseils l'attention qu'ils méritent.

Les Corses se souhaitent traditionnellement **"Pace e Salute".** Nul doute qu'en envoyant ce gros bonnet à la **Santé**, ils fassent un pas vers la **Paix.** Cependant est-ce bien normal que l'on embastille Basques et Corses à 800 km de chez eux, ce qui complique bien la vie de leurs familles, et que l'on applique le rapprochement des prisonniers uniquement pour ce fonctionnaire en le gardant au chaud, dans une cellule spéciale pennoù bras, toute proche de l'ENA d'où il sort ? Les frais d'avion pour l'instruction du dossier seront-ils retenus sur la belle paye qu'il conserve ?

Je propose de l'envoyer à Carnac où çà brûle aussi. Ici il y a déjà tout un stock de grillage et il aura les visites fréquentes de son homonyme et boute-feu local qui, en ex-spécialiste des affaires corses, saura l'accueillir chaleureusement.

Pour provoquer un retour de flamme républicain, le ministère de l'Éducation "nationale" vient de saisir l'occasion de la Fête de la musique du 21 juin pour diffuser dans le bon peuple, par l'intermédiaire des associations "départementales" de la musique, un livret de chansons à reprendre en chœur. On y trouve des titres comme : **"Hep Taxi", "Paris tu m'as pris dans tes bras"** que le dit ministère compte proposer l'an prochain à nos partenaires européens... Ce recueil se termine par **"Tout va très bien Madame la Marquise"** où il est question de chandelles qui mettent le feu à tout le château et que le vent propage un peu partout. Quel esprit d'à-propos !

Al Louarn

UR STATUD PUBLIK EVIT DIWAN
ACCÈS A L'ENSEIGNEMENT BILINGUE POUR TOUS

22 ans de précarité pour Diwan et 22 ans d'incurie des pouvoirs publics pour l'enseignement bilingue en général, c'est trop ! Aujourd'hui, pour rendre effectifs les engagements que la France s'apprête à prendre en ratifiant la *Charte européenne des langues régionales*, il faut **une politique cohérente pour l'enseignement en breton et du breton.**

Cela veut dire **un statut public pour Diwan** qui permette à ses établissements de bénéficier d'investissements d'argent public dans un cadre juridique clair, tout en restant ce qu'ils sont aujourd'hui : des établissements laïcs, gratuits et ouverts à tous, qui suivent les programmes de l'Éducation Nationale, et qui utilisent le breton comme langue d'enseignement et langue de vie.

Cela veut dire aussi la mise en place d'**une vraie politique de développement pour l'ensemble des filières d'un futur grand service public régional d'enseignement bilingue.** Ceux qui travaillent déjà dans les classes publiques bilingues à parité horaire font face tous les jours à l'absence d'une volonté de les promouvoir : refus de créer un concours spécifique de recrutement ; refus d'élaborer des formations adaptées au métier d'enseignant bilingue ; refus de répondre systématiquement à la demande sociale croissante pour un enseignement bilingue, ce qui se traduit par le refus d'ouvrir de nouveaux sites. C'est intolérable : aujourd'hui pour les classes publiques bilingues, et demain pour Diwan.

LE BRETON N'A PLUS DE TEMPS À PERDRE !
C'EST POURQUOI DIWAN APPELLE TOUS CEUX QUI SOUHAITENT BÂTIR L'AVENIR DE NOTRE LANGUE ET DE NOTRE CULTURE À MANIFESTER LE SAMEDI 5 JUIN CET AVENIR PASSE PAR L'ENSEIGNEMENT BILINGUE

TOUS ENSEMBLE À CARHAIX
LE SAMEDI 5 JUIN A 15 h
PLACE DE LA MAIRIE

Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

NOUVEAUTÉ :

- ☐ La mouette et l'ajonc. Itinéraire d'un Breton de gauche
  J.-J. Monnier (126 F)
- ☐ Histoire de l'Union Démocratique Bretonne
  J.-J. Monnier (48 F)
- ☐ Autocollant Peuples d'Europe, avec 18 noms et drapeaux
  (10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)
- ☐ La Bretagne et les problèmes écologiques
  L. Le Bec (38 F)
- ☐ Le Breton, jeunesse d'une vieille langue
  F. Morvannou "Tout sur le Breton ou presque" (51 F)
- ☐ Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions
  J.-C. Cassard, L. Le Bec, J.-J. Monnier (20 F)
- ☐ Enezenn an Envor
  Fanch Peru (63 F)

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, 9, rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC